MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Bulletin officiel Hors-série n° 2

Annexes des arrêtés du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique et du 23 février 2007 relatifs à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de musique, de danse et d'art dramatique

Directrice de la publication : Martine Marigeaud
Rédactrice en chef : Marie-Liesse Baudrez
Secrétariat de rédaction : Centre de documentation juridique et administrative
Mission de la coordination documentaire
Contact : Véronique Van Temsche
Contact abonnement : Ernestine Gomis

Imprimerie du ministère de la culture
et de la communication

Ministère de la culture et de la communication
Direction de l'administration générale
Sous-direction des affaires financières et générales
Centre de documentation juridique et administrative
182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1. Tél : 01.40.15.38.29.

Abonnement annuel : 50 €

ISSN : 1295-8670

SOMMAIRE

Mesures de publication et de signalisation

Page 5 Annexes 1 et 2 de l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique (*J.O n° 301* du 29 décembre 2006).

Page 14 Annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de musique (arrêté publié au *J.O n° 68* du 21 mars 2007).

Page 24 Annexes 1 à 7 de l'arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de danse (arrêté publié au *J.O n° 68* du 21 mars 2007).

Page 68 Annexes 1 à 4 de l'arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle d'art dramatique (arrêté publié au *J.O n° 68* du 21 mars 2007).

Annexes 1 et 2 de l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique (*J.O n° 301* du 29 décembre 2006).

Annexe 1 - Cursus des conservatoires classés

A - Cursus « musique »

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Éveil Initiation	* Ouvrir et affiner les perceptions	* Éducation à l'écoute, mise en place d'un vocabulaire sur les sons et la musique, * Pratique collective du chant, activités corporelles, expression artistique.	* Possibilité d'éveil ou d'initiation conjoint musique, danse et théâtre, * Durée hebdomadaire des cours : entre une heure et trois heures. * Durée de l'éveil ou de l'initiation : entre un et trois ans suivant l'âge. * Possibilité de partenariat avec le milieu scolaire.	* Évaluation non formalisée
1° cycle	* Construire la motivation et la méthode, * Choisir une discipline, * Constituer les bases de pratique et de culture.	* Travaux d'écoute et mise en place de repères culturels, * Pratiques vocales et instrumentales collectives, * Pratiques individualisées de la discipline choisie.	* Éveil ou initiation préalable non obligatoire. * Après la phase d'orientation, durée hebdomadaire des cours : entre 3h et 5h dont 30 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel * Durée du cycle : entre 3 et 5 ans.	* Évaluation continue, dossier de l'élève, * Examen de 1° cycle qui donne un accès direct au 2° cycle.
2° cycle	* Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment : - une bonne ouverture culturelle, - l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome, - la capacité à tenir sa place dans une pratique collective.	* Travaux d'écoute, * Acquisition de connaissances musicales et culturelles en relation avec les pratiques du cursus, * Pratiques vocales et instrumentales collectives, * Pratiques individualisées.	* Durée du cursus : entre 3 et 5 ans * Durée hebdomadaire des cours : entre 4h et 7h pour le cursus diplômant dont 45 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel * Possibilité d'élaborer un cursus personnalisé diplômant ou non diplômant	* Évaluation continue, dossier de l'élève, * Examen terminal, * Cycle conclu par lebrevet de fin de 2° cycle. Le brevet donne accès au 3° cycle et à l'examen d'entrée dans le cycle d'enseignement professionnel initial. ou * Attestation validant les enseignements suivis dans le parcours sur contrat personnalisé

À partir de la fin du 2° cycle, deux orientations sont possibles :

I - 3° cycle de formation à la pratique amateur

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
3° cycle (CEM)	* Développer un projet artistique personnel * Accéder à une pratique autonome * Acquérir des connaissances structurées * S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur, * Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur	* Écoute, bases d'histoire, d'analyse et d'esthétique, * Contenus du cursus élaborés suivant les compétences nécessaires pour l'exercice des pratiques amateurs, * Pratiques en référence au projet, réalisations transversales, relations avec la pratique en amateur.	* Cursus diplômant en filière ou en modules capitalisables * Durée entre 2 et 4 ans (volume minimum d'environ 300 heures) * Passerelles possibles avec le cycle d'enseignement professionnel initial	* Évaluation continue, dossier de l'élève et examen terminal * Cycle conclu par le certificat d'études musicales (CEM)

3° cycle* Formation continuée ou complé-mentaire	* Approfondissement de connaissances et/ou de pratiques pour les musiciens amateurs	* Culture musicale et/ou pratiques du conservatoire en référence au projet ou * Formation dans un nouveau domaine au regard du cursus antérieur	* Entrée directe possible sur projet * Contrat permettant de suivre des cours de culture et/ou de pratiques du conservatoire, ou dans le cadre de conventions avec les structures de pratique en amateur * Durée en fonction du contrat et du projet	* Évaluation continue du « parcours sur contrat personnalisé » * Attestation validant les enseignements suivis dans le « parcours sur contrat personnalisé »

*Cette orientation s'adresse aux personnes ne souhaitant pas suivre un cycle complet, à celles qui n'ont pas tous les acquis nécessaires pour le suivre ou qui souhaitent se perfectionner dans un domaine particulier.

II - Cycle d'enseignement professionnel initial de musique

Le cycle d'enseignement professionnel initial et le diplôme national d'orientation professionnelle de musique sont précisés dans un décret et un arrêté spécifique.

Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
* Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle * Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur	* Pratique soutenue dans une dominante * Modules de pratiques collectives et de culture * Projet personnel * Ensemble cohérent et structuré compatible avec le suivi d'études générales	* Examen d'entrée * Durée des études entre 2 et 4 ans * Volume global de 750h dont une heure hebdomadaire minimum d'enseignement à caractère individuel * Parcours de formation personnalisé * Possibilité de changement de dominante et/ou de double dominante	* Évaluation continue, dossier de l'élève * Examen terminal organisé à l'échelon régional * Cycle conclu par le diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP)

B - Cursus de la spécialité « danse »

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Éveil	* Éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique	* Exploration de l'espace et du temps * Reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples * Mises en situation chorégraphiques, musicales, théâtrales * En fonction du contexte culturel local, découverte du spectacle vivant (programmation jeune public) * Possibilité de partenariat avec le milieu scolaire	* Possibilité d'éveil conjoint musique, danse et théâtre * Durée hebdomadaire minimum : entre 45 minutes et 1heure * Durée de la présence de l'élève au sein de cette phase : entre 1 et 2 ans	* Évaluation non formalisée
initiation	*Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité * Prise de conscience de l'écoute des sensations * Approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse	* Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres * Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse * Découverte d'éléments de terminologie * En fonction du contexte culturel local : jeux théâtraux, chant choral, découverte du spectacle vivant et d'une façon générale, des arts	* Éveil préalable non obligatoire * Durée hebdomadaire minimum : De 1 heure à 2 heures * Durée de la présence de l'élève au sein de cette phase : entre 1 et 2 ans	* Évaluation non formalisée

1° cycle	* Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique * Acquisition des éléments techniques de base * Découverte des œuvres chorégraphiques	* Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique * Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle * Découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse * Mémorisation et interprétation de courts enchaînements * Découverte de la culture artistique et chorégraphique en lien avec les pratiques * Ateliers (répertoire ; improvisation ; composition ; relation musique/danse ; approche anatomie ; approche de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ; notation du mouvement… * Formation musicale du danseur	* Initiation préalable non obligatoire * Durée hebdomadaire minimum : * De 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) * Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans	* Évaluation continue, consignée dans le dossier de l'élève * Examen de fin de cycle pour passage en 2ème cycle
2°cycle	* Prise de conscience de la danse en tant que langage artistique * Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques * Initiation à l'endurance * Capacité à s'auto-évaluer	* Approfondissement des acquis par reconnaissance et traitement divers des éléments de langage, enrichissement de la terminologie * Nouvelles acquisitions d'éléments techniques et du langage chorégraphique * Acquisition des bases d'autres disciplines chorégraphiques (ou poursuite de leur apprentissage) * Approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires * Formation musicale du danseur * Ateliers divers (voir 1er cycle) * Poursuite des liens entre les pratiques et la culture artistique et chorégraphique * Encouragement aux travaux personnels (composition, recherche documentaire, spectacle…)	* Durée hebdomadaire minimum : de 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) * Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans	* À l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier et test de niveau * Évaluation continue consignée dans le dossier de l'élève * Examen de fin de cycle pour passage en 3ème cycle

À partir de la fin du deuxième cycle, deux orientations sont possibles :

I - 3° cycle de pratique amateur

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
3°cycle de pratique en amateur	* Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur * Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation * Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques * Développement de l'endurance et approche de la virtuosité	* Approfondissement des acquis techniques et du langage chorégraphique * Découverte conseillée d'autres disciplines de danse (ou poursuite de leur apprentissage) * Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires * Méthodologie pour l'approche analytique des œuvres chorégraphiques * Formation musicale du danseur * Ateliers divers (voir 1er cycle) * Renforcement des liens entre les pratiques et la culture artistique et chorégraphique	* Durée hebdomadaire minimum : de 5 heures 30 à 12 heures (ateliers inclus) * Durée de la présence de l'élèves au sein du cycle : entre 2 et 6 ans	* À l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier et test de niveau * Évaluation continue consignée dans le dossier de l'élève * Cycle conclu par le certificat d'études chorégraphiques (CEC)
Autres Parcours	* Pratique allégée avec cependant une même exigence pédagogique * Structuration corporelle et développement de l'expression artistique * Découverte des œuvres chorégraphiques * Acquisition des éléments techniques de base * Prise de conscience de la danse en tant que langage artistique * Capacité à s'auto évaluer	* Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique * Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle * Mémorisation et interprétation de courts enchaînements * Ateliers (répertoire ; improvisation ; composition ; relation musique/danse ; approche anatomie ; approche de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ; notation du mouvement… * Formation musicale du danseur * Liens avec la culture artistique et chorégraphique	* Initiation préalable non obligatoire à l'entrée en 1er cycle * Durée hebdomadaire minimum : * De 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) * Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans	* À l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier, éventuellement, test de niveau * Évaluation non formalisée en cour d'année

II – Cycle d'enseignement professionnel initial

Le cycle d'enseignement professionnel initial et le diplôme national d'orientation professionnelle de danse sont développés dans un décret et un arrêté spécifiques.

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Cycle d'enseignement professionnel initial	* Perspective de poursuite de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur * Projet d'exercice d'une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique * Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle * Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation * Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées * Développement de l'endurance et de la virtuosité	* Enseignements obligatoires : * Poursuite des principaux contenus d'enseignement des cycles précédents dans la perspective d'une appropriation singulière des situations de travail rencontrées par le danseur * Poursuite ou découverte obligatoire d'une autre discipline de danse * Formation musicale du danseur * Anatomie/physiologie * Culture chorégraphique * Enseignements facultatifs : * Découverte d'autres formes de danse, composition, improvisation, AFCMD, notation du mouvement... * Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires * Ateliers * Expérience de la création et de la pratique scénique * Rencontres avec des équipes artistiques professionnelles * Travaux personnels et collectifs * Approche des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur chorégraphique * Rencontre avec les autres arts et leur histoire * Approfondissement des liens entre les pratiques et la culture	* Durée hebdomadaire minimum : 16 heures (ateliers inclus) * Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 2 et 4 ans	* Examen d'entrée selon les modalités décrites à l'article 2 de l'arrêté relatif au cycle d'enseignement professionnel initial et au diplôme national d'orientation professionnelle de danse * Évaluation continue consignée dans le dossier de l'élève * Cycle conclu par le diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP)

C - Cursus de la spécialité « art dramatique »

I - Le cadre général

L'enseignement du théâtre régit l'apprentissage d'un art et doit s'envisager sous un double éclairage :

- une approche globale du théâtre ;
- la formation d'acteur.

1 - Cursus

Le cursus « art dramatique » s'organise, à partir de 16 ans, en trois cycles et un cycle d'enseignement professionnel initial :

- un premier cycle de détermination ;
- un deuxième cycle pour l'enseignement des bases ;
- un troisième cycle pour l'approfondissement des acquis ;
- un cycle d'enseignement professionnel initial.

Indépendamment de ce cursus, ils peuvent proposer des activités d'éveil, puis d'initiation, à des élèves âgés de 8 à 16 ans.

2 - Durée des études

Le passage d'un cycle à l'autre dépend des conclusions de l'évaluation continue. La durée moyenne du cursus d'enseignement initial est de 4 ans. Un élève déterminé et suffisamment disponible peut parcourir les 3 cycles en 3 ans.

S'il convient de préserver une souplesse dans la durée du parcours, ce dernier ne doit toutefois pas excéder plus de 6 ans.

II - L'enseignement du théâtre

Principes communs aux trois cycles

Toute pratique active régulière du théâtre sollicite le corps, la voix, le rapport au texte et convoque l'imaginaire.

Une culture artistique générale - théâtrale, mais aussi musicale, plastique, chorégraphique... - doit être dispensée aux élèves.

Là où ils s'avèrent pertinents - notamment pour l'acquisition des fondamentaux - des cours ou des ateliers interdisciplinaires sont encouragés.

Les élèves sont tenus d'assister régulièrement à des spectacles professionnels. L'acquisition des bases d'une analyse critique des spectacles fait partie de l'enseignement.

III - Contenu des activités d'éveil et des cycles

1 - L'éveil au théâtre

public visé : de 8 à 12 ans
volume horaire hebdomadaire conseillé : de 2 à 4 heures

Là où il est proposé, l'éveil doit être fondé sur les quatre principes suivants :

- l'éveil de l'enfant aux arts vivants : théâtre, mais aussi musique, chant, danse, arts plastiques ;
- la sollicitation de l'expression personnelle de l'enfant - individuelle et collective - non comme une finalité mais comme point de départ de l'éveil à l'art théâtral ;
- une pratique ludique, confrontée aux outils, techniques et accessoires qui l'enrichissent et élargissent la palette du jeu ;
- l'éveil de la curiosité de l'enfant à travers la découverte du monde du théâtre.

Pour la tranche d'âge de 12 à 15 ans, on s'inspirera, au sein d'ateliers d'initiation au théâtre, des principes qui fondent l'éveil et des éléments constitutifs du premier cycle d'apprentissage, dans un esprit de découverte de l'art théâtral.

2 - Premier cycle : cycle de détermination

durée du cycle : 1 an / volume horaire hebdomadaire : de 3 à 4 heures

Ce cycle permet une première découverte organisée de l'art théâtral à travers une confrontation aux enjeux fondateurs d'un apprentissage :

- repérage de la réalité théâtrale et des champs d'apprentissage à partir des pratiques antérieures des élèves ;
- confrontation aux exigences du travail en groupe ;
- découverte des exigences du « corps » théâtral ;
- premier apprentissage du regard, de l'écoute, de l'adresse à l'autre ;
- mise en enjeu de la prise de parole, individuelle et collective.

3 - Deuxième cycle : l'enseignement des bases

durée du cycle : de 1 à 2 ans / volume horaire hebdomadaire : de 3 à 6 heures

L'enseignement, en deuxième cycle, s'organise à partir de quatre enjeux principaux :

acquérir et entretenir une disponibilité corporelle et vocale par un travail régulier sur :

- la maîtrise du corps, son inscription dans l'espace et dans le temps ;
- la maîtrise de la voix, parlée et chantée, la fonction poétique du langage ;

aborder le jeu théâtral par :

- l'improvisation et la pratique du jeu, impliquant :
* la présence, l'engagement : l'énergie, la prise de risque,
* le rapport à l'autre : l'attention , l'observation , l'écoute,
*la prise de distance (masque, marionnette…) ;

- l'exploration des répertoires du théâtre :
* le travail sur le texte,
* le travail sur la langue, sur la parole et sa mise en voix,
* le travail sur la mise en situation de l'acteur ;

acquérir les bases d'une culture théâtrale par :

- la lecture d'œuvres (dramatiques et non dramatiques) ;
- une approche des spécificités de l'écriture théâtrale, y compris en s'y essayant ;
- une approche de la dramaturgie ;
- une ouverture sur les pratiques théâtrales contemporaines.

explorer divers modes et techniques d'expression théâtrale et aborder d'autres disciplines, par la rencontre avec :

- au moins un des modes et techniques suivants : marionnette, théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte, conte... ;
- au moins une des disciplines suivantes : danse, pratique instrumentale, art vocal, chanson, arts plastiques, cinéma et autres arts liés à l'image...

À partir de la fin du 2° cycle, deux orientations sont possibles :

4 - Troisième cycle d'approfondissement des acquis

Un troisième cycle complète et approfondit l'apprentissage d'une pratique autonome du théâtre en amateur.

Ce cycle a une durée de 1 à 3 ans et un volume hebdomadaire de 6 à 12 heures.

Ce cycle se conclut par un certificat d'études d'art dramatique.

Il s'organise autour de quatre enjeux :

- **poursuivre l'entraînement corporel et vocal** par une pratique régulière de la danse, des techniques vocales (voix parlée, voix chantée) ;

- **privilégier le travail d'interprétation**, dans sa triple acception :

* capacité à concrétiser une présence sur le plateau ;
* capacité à partager cette présence, sur scène, avec des partenaires ;
* capacité à toucher chaque spectateur dans son imagination, sa sensibilité son intelligence, à travers l'adresse au public ;

- **approfondir la culture théâtrale** par :

* outre celle de la dramaturgie, une approche de la scénographie, de la mise en scène et, plus globalement, de l'évolution des formes théâtrales et des courants esthétiques ;
* une approche des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur théâtral ;

- **renforcer l'acquisition ou la maîtrise d'outils** par la pratique régulière :

*d'ateliers d'écriture ;
* d'au moins un des modes et techniques abordés en 2ème cycle ;
* d'au moins une des disciplines abordées en 2ème cycle.

5 - Un troisième cycle d'enseignement professionnel initial

Extension optionnelle du tronc commun du troisième cycle, le cycle d'enseignement professionnel initial appelle, dans le cadre d'un volume horaire plus important, un programme exigeant construit autour :

- d'un approfondissement des acquis ;
- d'un programme d'ateliers réguliers menés par des intervenants extérieurs ;
- d'un perfectionnement en techniques vocales et chorégraphiques (de l'ordre de 2 heures/semaine pour chaque discipline) ;
- de l'accompagnement des projets individuels et collectifs des élèves.

Le cursus du cycle d'enseignement professionnel initial est défini en annexe de l'arrêté relatif au cycle d'enseignement professionnel initial et au diplôme national d'orientation professionnel en art dramatique.

Annexe 2 - Glossaire

Cursus :

Parcours de formation structuré comportant un ensemble de disciplines qui se définit par un ensemble d'objectifs pédagogiques et de contenus, et qui vise l'acquisition de compétences validées à l'issue du cursus. Il peut être organisé en modules. Il s'inscrit dans le cadre d'un cycle.

Cycle :

Période d'enseignement, généralement pluriannuelle dans laquelle s'inscrit un cursus. Chaque cycle fait appel à des méthodes et des démarches pédagogiques qui lui sont spécifiques.

Le cycle d'enseignement professionnel initial, qui prépare à l'orientation professionnelle, propose un cursus permettant à l'élève d'acquérir un ensemble de compétences techniques et artistiques nécessaires à une pratique confirmée et une culture générale, musicale, chorégraphique et théâtrale.

Département :

Unité organisationnelle au sein d'un conservatoire dans laquelle sont regroupées de manière cohérente des disciplines donnant lieu à des enseignements et des pratiques, en général à l'intérieur d'une spécialité.

Discipline :

Domaine d'enseignement à l'intérieur de chaque spécialité.

Pour le cycle d'enseignement professionnel initial, en musique et en danse, la liste des disciplines correspond à celle des diplômes d'État et/ou des certificats d'aptitude délivrés par le ministère de la Culture et de la Communication.

Module :

Ensemble de contenus regroupés de manière cohérente et comportant des unités d'enseignement de pratiques individuelles, de pratiques collectives ou de culture.

Spécialité :

Ensemble de connaissances et de pratiques approfondies sur un objet d'étude défini.

En l'espèce, ce terme s'applique à chacun des trois domaines d'enseignement spécialisé suivants : la musique, la danse ou l'art dramatique.

Unité d'enseignement :

Élément de contenu spécifique faisant l'objet d'un enseignement. Plusieurs unités d'enseignement peuvent être regroupées en module.

Annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de musique (arrêté publié au *J.O n° 68* du 21 mars 2007).

Annexe 1 - Liste des modules et des unités d'enseignement par cursus

Les contenus, segmentés en unités d'enseignement, peuvent donner lieu à des regroupements et à des démarches globales suivant l'organisation pédagogique de l'établissement.

Tous les cursus prévoient des mises en situation publique et une formation à la scène.

Le choix des options est conditionné par les possibilités offertes par l'établissement ou le groupement d'établissements.

I - Premier groupe de disciplines dominantes

(instrument, chant, accompagnement vocal et instrumental, accompagnement danse, instruments anciens, musiques traditionnelles, jazz, musiques actuelles amplifiées, direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux)

I. 1 - Cursus de la discipline dominante « Instrument »

Module principal de pratique individuelle

1 - Interprétation du répertoire des différentes périodes de l'instrument (patrimoine et création)[1].

2 - Invention-improvisation

Module associé de pratique collective (dans diverses esthétiques)

1 - En grand ensemble dirigé

2 - En ensemble à géométrie variable

3 - En musique de chambre

Module complémentaire de formation et de culture musicale

1 - Déchiffrage instrumental

. pour les instruments polyphoniques : initiation à l'accompagnement (instrument, chant ou danse) comprenant au choix, harmonisation ou basse continue

. pour les percussions : initiation à l'accompagnement d'instrumentistes ou de danseurs

2 - Lecture et analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture

3 - Histoire et esthétique

4 - Organologie

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Deuxième instrument ou chant
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Danse
- Théâtre
- Écriture ou composition ou création
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

[1] Pour les instruments monodiques, ce module comprend un volume horaire spécifique avec l'enseignant-accompagnateur.

I. 2 - Cursus de la discipline dominante « Chant »

Module principal de pratique individuelle

1 - Répertoire soliste du patrimoine et de la création[1] :
. mélodie et lied
. opéra et oratorio
. musique ancienne (Moyen Âge, Renaissance et Baroque)

À l'intérieur de ces différentes catégories, le répertoire abordé tient compte de la voix et du projet de chaque élève.

2 - Déclamation

3 - Invention-improvisation

Module associé de pratique collective

Dans diverses esthétiques ; la pratique est, le cas échéant, associée au théâtre et à la danse :

1 - En grand ensemble dirigé

2 - En petit ensemble dirigé ou non

3 - En musique de chambre

4 - En performance théâtralisée

Module complémentaire de formation et de culture musicale

1 - Déchiffrage vocal, lecture des langues étrangères, phonétique internationale

2 - Lecture et analyse de partitions ; travaux d'écoute et d'écriture ; lecture, traduction et analyse des livrets, poèmes et textes associés aux œuvres musicales

3 - Histoire et esthétique

4 - Connaissance de la voix (physiologie, tessitures…)

5 - Harmonisation au clavier ou accompagnement ou basse continue

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Instrument
- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Plain-chant
- Danse
- Théâtre et mise en scène
- Écriture, création ou composition
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

I. 3 - Cursus de la discipline dominante « Accompagnement vocal et instrumental »

Pour suivre ce cursus, les bases de la formation musicale sont acquises.

Module principal de pratique individuelle

1 - Interprétation du répertoire de l'accompagnement vocal et instrumental de différentes périodes (patrimoine et création)

2 - Déchiffrage (notamment en situation d'accompagnement)

3 - Transposition

4 - Réduction d'ensemble vocal ou instrumental

5 - Harmonisation au clavier, initiation à la basse continue

[1] Le travail de ce répertoire comprend un volume horaire spécifique avec l'enseignant-accompagnateur.

Module associé de pratique

1 - Pratique individuelle de l'instrument principal et en formation de musique de chambre

2 - Pratique collective en ensemble dirigé

Module complémentaire de culture musicale

1 - Analyse, histoire et esthétique

2 - Travaux d'écoute, écriture, arrangement

3 - Notions de physiologie de la voix et de prononciation de l'italien et de l'allemand et notions d'organologie des différentes familles instrumentales

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Initiation à l'accompagnement de la danse
- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Deuxième instrument ou chant
- Pédagogie appliquée (travail avec instrumentistes, chanteurs...)
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Danse
- Théâtre
- Production et traitement du son
- Écriture ou composition ou création
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

I. 4 - Cursus de la discipline dominante « Accompagnement de danse »

Ce cursus est ouvert à des instrumentistes autres que les pianistes. Les bases de la formation musicale sont acquises.

Module principal de pratique individuelle

1 - Interprétation du répertoire de l'accompagnement de la danse à différentes périodes (patrimoine et création)

2 - Déchiffrage notamment en situation d'accompagnement

3 - Improvisation dans différents styles et formations, notamment en situation d'accompagnement

4 - Initiation à l'harmonisation, ou à la basse continue, ou à la réduction d'ensemble vocal et instrumental

Module associé de pratique

1 - Pratique de l'instrument principal : individuelle et en formation de musique de chambre

2 - Pratique collective en ensemble dirigé

Module complémentaire de culture musicale

1 - Analyse, histoire et esthétique

2 - Travaux d'écoute, écriture et arrangement

3 - Étude des formes de notation chorégraphique, approche analytique d'œuvres du patrimoine chorégraphique et histoire des principaux courants chorégraphiques

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :
- Initiation à l'accompagnement instrumental ou vocal
- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Deuxième instrument ou chant
- Pédagogie appliquée (liée à la formation musicale pour les danseurs)
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Danse
- Théâtre
- Production et traitement du son
- Écriture, création ou composition
- Mémoire sur un sujet de culture musicale ou chorégraphique
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

I. 5 - Cursus de la discipline dominante « Instruments anciens »

Module principal de pratique individuelle
1 - Répertoire des différentes périodes de l'instrument
2 - Répertoire contemporain
3 - Improvisation, ornementation et basse continue

Module associé de pratique collective
1 - En ensemble dirigé[1]
2 - En ensemble non dirigé[1]
3 - Pratique collective dans un autre répertoire

Module complémentaire de formation et de culture musicale
1 - Déchiffrage vocal ou instrumental
2 - Lecture et analyse de partitions, *fac simile*, travaux d'écoute et d'écriture
3 - Histoire et esthétique
4 - Organologie

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :
- Deuxième instrument ou chant
- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Danse
- Théâtre
- Écriture, création ou composition
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

[1]Dans diverses périodes de musique ancienne, le cas échéant avec la danse et le théâtre.

I. 6 - Cursus de la discipline dominante « Musiques traditionnelles »
(voix et instruments)

Module principal de pratique individuelle et/ou collective [1]

1 - Répertoire de l'aire culturelle choisie comme dominante

2 - Variation et/ou improvisation

3 - Techniques vocales spécifiques (pour les chanteurs)

Module associé de pratique individuelle et/ou collective [2]

1 - Répertoire d'une seconde aire culturelle proche de la dominante

2 - Dans un autre répertoire

Module complémentaire de formation et de culture musicale

1 - Connaissance des sources patrimoniales, organologie, histoire et esthétique

2 - Analyse et travaux d'écoute

3 - Étude des formes de notation adaptées à l'aire culturelle choisie comme dominante

4 - Accomplissement d'un travail de recherche sur un thème patrimonial

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Pratique du collectage
- Deuxième instrument ou chant (pour les instrumentistes)
- Instrument (pour les chanteurs)
- Pratique vocale ou instrumentale dans une autre esthétique
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Écriture, création ou composition
- Danse
- Théâtre
- Lien avec les musiques actuelles amplifiées ou le jazz ou la musique ancienne
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

I. 7 - Cursus de la discipline dominante « Jazz »
(voix et instruments)

I. 8 - Cursus de la discipline dominante « Musiques actuelles amplifiées »
(voix et instruments)

Les disciplines 7 et 8 répondent au même libellé de cursus, mais les contenus sont spécifiques. La chanson fait partie de ce cursus.

Module principal de pratique collective (en petit et/ou en grand ensemble)

1 - Répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève [3]

2 - Répertoires du patrimoine et mise en situation

3 - Improvisation

[1] Suivant l'aire culturelle concernée, le cas échéant avec la danse, et dans la réalité sociale où s'exerce cette pratique (c'est à dire hors conservatoire).

[2] Suivant l'aire culturelle concernée, le cas échéant avec la danse, et dans la réalité sociale où s'exerce cette pratique (c'est à dire hors conservatoire). Dans le cas où le module principal concerne la pratique individuelle, le module associé concerne la pratique collective.

[3] Ce répertoire comporte une part de création personnelle.

Module associé de pratique individuelle

1 - Dans le répertoire spécifique de l'élève

2 - Dans une esthétique voisine

3 - Dans une autre esthétique

4 - Technique vocale spécifique (pour les chanteurs)

Module complémentaire de formation et de culture musicale

1 - Relevés, écriture et harmonie et arrangement

2 - Création ou composition

3 - Production et traitement du son, informatique musicale, notions d'acoustique

4 - Analyse, travaux d'écoute, histoire et esthétique

5 - Écriture de texte, approche de la prosodie [1]

6 - Instrument d'accompagnement (pour les chanteurs)

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Deuxième instrument ou chant (pour les instrumentistes)
- Instrument (pour les chanteurs)
- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Liens avec les musiques traditionnelles
- Danse
- Théâtre
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

I. 9 - Cursus de la discipline dominante « Direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux »

Le cursus « Direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux » est, dans son principe, unique. Il convient donc d'établir un tronc commun et d'équilibrer ou de renforcer le contenu des unités d'enseignement entre les deux situations de direction, en fonction du parcours de l'élève.

Lorsque seulement une des deux situations peut être proposée (direction d'ensembles vocaux ou direction d'ensembles instrumentaux), le contenu des unités d'enseignement est alors orienté en conséquence. Cependant, la mise en réseau des ressources dans les deux catégories de formation à la direction sera recherchée pour mettre en place le tronc commun de la formation à la direction.

Le module principal peut s'adresser exceptionnellement à des débutants en direction. En revanche, pour suivre ce cursus, les bases de la formation musicale générale doivent être acquises.

Module principal

1 - Interprétation des principaux répertoires du patrimoine et de la création [2]

2 - Prise en charge d'un ensemble de manière autonome

3 - Technique de direction : travail de l'audition, de l'écoute, de la gestique, de l'interprétation

4 - Conduite de répétition et pédagogie appliquée [2]

[1] Dans le cadre d'une discipline dominante « chanson ».

[2] En fonction des ressources de l'établissement et du réseau des pratiques, dans des situations variées sur le plan des niveaux, de l'âge et des effectifs.

Module associé de pratique

1 - Pratique vocale ou instrumentale individuelle et collective

2 - Pratique complémentaire du clavier (si le clavier n'est pas l'instrument principal) et base de l'accompagnement

3 - Pratique complémentaire vocale individuelle (si la voix n'est pas la pratique principale)

Module complémentaire de culture musicale

1 - Lecture et analyse de partitions, travaux d'écoute, histoire et esthétique musicale

2 - Connaissance de répertoires vocaux et instrumentaux d'époques, de styles et de formations et de traditions différents

3 - Connaissance des voix, de la phonétique et des instruments

4 - Écriture, arrangement, transposition

5 - Notions d'acoustique et de spatialisation du son

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique (musique ancienne notamment plain-chant, musiques traditionnelles, jazz, musiques actuelles amplifiées...)
- Improvisation, création ou composition
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Danse
- Théâtre
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

II - Second groupe de disciplines dominantes

(culture musicale, formation musicale, écriture-composition, techniques du son)

II. 1 - Cursus de la discipline dominante « Culture musicale »

Pour suivre ce cursus les bases de la formation musicale générale sont acquises.

Les unités d'enseignement des différents modules permettent d'approfondir la musique écrite occidentale du Moyen Âge à nos jours. Ils donnent également, à titre d'ouverture, les repères nécessaires à la compréhension des musiques de tradition orale (jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées). L'approfondissement de ces domaines musicaux s'effectue dans les options qui les concernent spécifiquement.

Module principal

1 - Histoire de la musique

2 - Analyse auditive et commentaire d'écoute

3 - Analyse sur partitions,

4 - Esthétique

5 - Expression écrite et orale

Module associé d'écriture [1]

1 - Bases de l'écriture

2 - Éléments d'orchestration et arrangement

3 - Informatique musicale

[1] Donnant lieu à des réalisations en public

Module complémentaire de pratique

1 - Pratique instrumentale ou vocale ou direction d'ensemble vocal et/ou instrumental

2 - Notion d'harmonisation au clavier, ou d'accompagnement, ou de basse continue

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique dans des répertoires spécifiques (jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées...)
- Initiation à la méthodologie
- Initiation à la paléographie
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Théâtre
- Danse
- Production et traitement du son
- Improvisation, création ou composition
- Pratique d'une langue étrangère dans le cadre de l'utilisation de documents musicologiques ou d'une présentation orale d'un projet
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

II. 2 - Cursus de la discipline dominante « Formation musicale »

Pour suivre ce cursus les bases de la formation musicale générale sont acquises.

Les unités d'enseignement des différents modules permettent d'approfondir la musique écrite occidentale du Moyen Âge à nos jours. Ils donnent également, à titre d'ouverture, les repères nécessaires à la compréhension des musiques de tradition orale (jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées). L'approfondissement de ces domaines musicaux s'effectue dans les options qui les concernent spécifiquement.

Pour affirmer l'identité musicale de l'élève et favoriser son orientation professionnelle, il est recommandé d'approfondir un des éléments du cursus (interprétation vocale ou instrumentale en toutes esthétiques, direction d'ensemble vocal et instrumental, culture musicale, écriture-composition ou technique du son). Ce choix peut favoriser l'acquisition d'une autre dominante comme le prévoit l'article 10 du présent arrêté.

Module principal

1 - Pratique instrumentale et vocale individuelle et collective : déchiffrage et interprétation

2 - Audition et mémorisation, relevés, transposition, analyse auditive et commentaire d'écoute

3 - Lecture et analyse de partitions

4 - Histoire et esthétique

5 - Connaissance des voix et des instruments (notions de physiologie de la voix et des tessitures vocales ; notions d'organologie des différentes familles instrumentales).

Module associé de pratique

1 - Pratique complémentaire du chant (si la voix n'est pas la pratique principale)

2 - Pratique complémentaire du clavier, harmonisation au clavier et initiation à l'accompagnement (instrument, chant ou danse)

3 - Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental

4 - Invention et improvisation

Module complémentaire d'écriture [1]

1 - Bases de l'harmonie et du contrepoint

2 - Arrangement et éléments d'orchestration

3 - Informatique musicale

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Initiation à la basse continue
- Initiation à la réduction d'œuvres pour ensemble vocal et instrumental
- Pédagogie appliquée (liée à la formation musicale)
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique dans des répertoires spécifiques (musique des 20ème et 21ème siècles, jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées, musique ancienne…)
- Création, composition
- Danse
- Théâtre
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

II. 3 - Cursus de la discipline « Écriture-composition »

Pour suivre ce cursus les bases de la formation musicale générale (adaptée au secteur concerné) sont acquises.

Pour respecter l'esprit d'orientation du diplôme, il sera nécessaire d'adapter et d'équilibrer le volume et les contenus de chaque unité d'enseignement suivant les profils des élèves et les champs esthétiques qu'ils choisissent pour ce cursus d'écriture-composition (musique savante écrite, musique électroacoustique, jazz, musiques actuelles...).

Module principal [1]

1 - Écriture

2 - Techniques de grilles

3 - Techniques de traitement du son notamment électroacoustique

4 - Orchestration, instrumentation et arrangement

5 - Composition notamment assistée par ordinateur

Module associé de culture musicale

1 - Audition, analyse auditive et commentaire d'écoute

2 - Lecture et analyse de partitions

3 - Histoire et esthétique

Module complémentaire de pratique

1 - Pratique vocale ou instrumentale ou direction d'ensemble vocal et/ou instrumental

2 - Pratique complémentaire du clavier ou accompagnement

3 - Invention-improvisation

[1] Donnant lieu à des réalisations publiques

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :
- Sonorisation ou enregistrement ou production « image et son »
- Conception et présentation publique d'une production
- Danse
- Théâtre
- Instrument ou chant
- Direction d'un ensemble vocal et/ou instrumental
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Mémoire sur un sujet de culture musicale
- Gravure, édition de partitions
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

II. 4 - Cursus de la discipline dominante « Techniques du son »

Module principal
1 - Prise de son, sonorisation, enregistrement (théorie et mise en pratique)
2 - Informatique musicale
3 - Acoustique, organologie
4 - Maintenance du matériel
5 - Législation sur le son

Module associé de pratique
1 - Pratique vocale ou instrumentale individuelle et collective
2 - Improvisation
3 - Écriture/arrangement

Module complémentaire de formation et de culture musicale
1 - Formation musicale (notamment lecture de partitions et travaux d'écoute)
2 - Histoire de la musique, analyse
3 - Correspondance des arts (notamment image et son)
4 - Éléments de physiologie de l'audition

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :
- Pratique d'un deuxième instrument ou chant (pour les instrumentistes)
- Instrument (pour les chanteurs)
- Danse
- Théâtre
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Direction d'ensemble vocal et/ou instrumental
- Approfondissement de l'écriture, création ou composition (par exemple l'électroacoustique,...)
- Sujet de culture musicale donnant lieu à un mémoire
- Réalisation d'une programmation ou d'une manifestation musicale dans le cadre d'une pratique amateur

Annexe 2 - Barème des notations

NOTE	APPRÉCIATION
$x < 8$	Niveau général insuffisant
$8 \leq x < 10$	Objectifs non atteints, des lacunes à combler
$10 \leq x < 12$	Niveau requis, travail, prestations correspondant aux exigences
$12 \leq x < 15$	Bon niveau
$15 \leq x$	Très bon niveau

Annexes 1 à 7 de l'arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de danse (arrêté publié au *J.O n° 68* du 21 mars 2007).

Annexe 1 - Épreuve d'admissibilité

A - Danse classique

I - Classe de danse classique

- Première partie de la classe : exercices à la barre

Tout exercice favorisant la lecture des acquis de l'élève, concernant :

* l'aplomb ; la connaissance de la verticalité du corps ; l'équilibre ;
* les appuis en position en-dehors : sur plié et sur tendu ;
* la tenue et la conduite des bras, en relation avec la tête et le dos ;
* les coordinations entre les différents segments du corps : haut/bas ; droite/gauche ; antérieur/postérieur ;
* les amplitudes de mouvements articulaires : grands pliés ; grands fondus ; levés et tenues de jambe... ;
* la gestion de la tonicité musculaire : rapidité/lenteur ; relâchement/résistance ; continuité/accentuation ;
* l'expressivité corporelle : harmonie des lignes ; sens des proportions ; des oppositions ; des dissociations, contrastes en dynamique et tension... ;
* la musicalité : respect des durées ; rythme ; phrasé ; sensibilité à la mélodie, à l'harmonie...

- Deuxième partie de la classe : enchaînements dansés « au milieu »

Tout exercice favorisant la lecture des acquis de l'élève, concernant :

* l'aplomb en relation avec les coordinations et les orientations : dégagés ; fondus ; retirés ; temps liés ; ronds de jambes... ;
* l'équilibre ; levés et tenues de jambes : adage ;
* les coordinations globales ; orientations ; directions ; déplacements : pas de liaison ;
* les rotations : pirouettes ; tours ; suivis sur place et en déplacement... ;
* la rapidité : petite et grande batterie ;
* la projection/détente ; les sauts : petits et grands ; sur place et en déplacement ; avec élan ; en rotation et avec batterie... ;
* le travail des pointes.

II - Atelier

Toute situation de pratique favorisant la lecture des acquis de l'élève concernant l'interprétation par l'approche des répertoires et la créativité par l'improvisation.

Le choix du contenu de l'atelier est laissé à l'appréciation du ou des établissements en regard des exigences propres à chaque dicipline.

B - Danse contemporaine

I - Classe de danse contemporaine

- Première partie de la classe : exercices préparatoires aux enchaînements dansés

Tout exercice favorisant la lecture des acquis de l'élève, concernant :

* la tenue globale du corps au sol et debout : pluridirectionnelle ; verticalisée ; spiralée ; sphérique... ; l'équilibre et le déséquibre ;
* les appuis en position parallèle et en-dehors : sur plié et sur tendu ;
* la mobilité de la tête, du buste et du dos sur les trois plans : frontal/sagittal/transversal ;
* la tenue et la conduite des bras, en relation avec la tête et le dos ;
* les coordinations entre les différentes parties du corps : haut/bas ; droite/gauche ; antérieur/postérieur; la controlatéralité ;
* les amplitudes de mouvements articulaires : grands pliés ; grands fondus ; levés et tenues de jambe... ;
* la gestion de la tonicité musculaire : rapidité/lenteur ; relâchement/résistance ; continuité/accentuation ;
* l'expressivité corporelle : cohérence des lignes directionnelles, en oppositions, en dissociations ; par initiations centrales et périphériques ; contrastes en dynamique et tension... ;
* la musicalité : respect des durées ; rythme ; phrasé ; sensibilité à la mélodie, à l'harmonie...

- Deuxième partie de la classe : enchaînements dansés

Tout exercice favorisant la lecture des acquis de l'élève, concernant :

* la tenue globale du corps en relation avec les coordinations, les orientations et l'engagement du dos : dégagés ; retirés ; transferts... ;
* l'équilibre/déséquilibre ; le poids du corps ;
* les levés et tenues de jambes en équilibre ;
* les coordinations globales ; orientations; directions ; déplacements : marches ; courses ; combinaisons de triplettes ; pas de liaison... ;
* les rotations : pirouettes; tours ; suivis sur place et en déplacement ; avec engagement du dos ; avec descente au sol... ;
* la vitesse ; l'accélération ; la vélocité ;
* la projection/détente ; les sauts : petits et grands ; sur place et en déplacement; avec élan ; en rotation avec descente au sol...

II - Atelier

Toute situation de pratique favorisant la lecture des acquis de l'élève concernant l'interprétation par l'approche des répertoires et la créativité par l'improvisation.

Le choix du contenu de l'atelier est laissé à l'appréciation du ou des établissements en regard des exigences propres à chaque discipline.

C - Danse jazz

I - Classe de danse jazz

- Première partie de la classe : exercices préparatoires aux enchaînements dansés

Tout exercice favorisant la lecture des acquis de l'élève, concernant :

* la tenue globale du corps au sol et debout : pluridirectionnelle ; verticalisée ; spiralée ; sphérique... ;
* l'équilibre et le déséquibre ;
* les appuis en position parallèle et en-dehors : sur plié et sur tendu ;
* la mobilité de la tête, de la cage, du bassin et de la colonne vertébrale sur les trois plans : frontal/sagittal/ transversal ;
* la tenue et la conduite des bras, en relation avec la tête et le dos ;
* les coordinations entre les différentes parties du corps : haut/bas ; droite/gauche ; antérieur/postérieur ; la controlatéralité ;
* les amplitudes de mouvements articulaires : grands pliés ; grands fondus ; levés et tenues de jambes... ;
* la gestion de la tonicité musculaire : rapidité/lenteur ; relâchement/résistance ; continuité/accentuation ;
* l'expressivité corporelle : cohérence des lignes directionnelles ; en oppositions, en dissociations ; par initiations centrales et périphériques, contrastes en dynamique et tension... ;
* la musicalité : intégration corporelle de la pulsation, respect des durées ; rythme ; phrasé ; sensibilité à la mélodie, à l'harmonie, notion de swing...

- Deuxième partie de la classe : enchaînements dansés

Tout exercice favorisant la lecture des acquis de l'élève, concernant :

* la tenue globale du corps en relation avec les coordinations, les orientations et l'engagement du dos : dégagés ; retirés ; transferts... ;
* l'équilibre/déséquilibre ; le poids du corps ;
* les levés et tenues de jambes en équilibre ;
* les coordinations globales ; orientations ; directions ; déplacements ;
* les rotations : pirouettes ; tours ; suivis sur place et en déplacement ; avec engagement du dos ; avec descente au sol... ;
* la prise du sol statique ou en déplacement : marches ; courses ; combinaisons de pas de liaison spécifiques... ;
* la vitesse ; l'accélération ; la vélocité... ;
* la projection/détente ; les sauts : petits et grands ; sur place et en déplacement ; avec élan ; en rotation avec descente au sol... ;
* les éléments de vocabulaire de la danse jazz ; exemple : hip fall, ball change, worm, barrel turn...

II- Atelier

Toute situation de pratique favorisant la lecture des acquis de l'élève concernant l'interprétation par l'approche des répertoires et la créativité par l'improvisation.

Le choix du contenu de l'atelier est laissé à l'appréciation du ou des établissements en regard des exigences propres à chaque discipline.

Annexe 2 - Épreuves de chorégraphie libre

Avertissement

La présente annexe contient des dispositions communes à l'épreuve de chorégraphie libre d'admission dans le cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) visée à l'article 3 et à l'épreuve d'évaluation terminale du diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) visée à l'article 14 ainsi que des dispositions spécifiques à chacune de ces deux épreuves.

Présentation générale

La chorégraphie libre est reconnue dans nombre de situations d'évaluation comme le complément indispensable permettant d'apprécier l'ensemble des qualités d'un artiste interprète. Dans le cadre de l'épreuve d'admission dans le cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) ou lors de l'épreuve de l'évaluation terminale du diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP), elle est l'occasion pour l'élève de mettre en avant sa personnalité, par une expressivité singulière ou (et) d'autres savoir-faire.

Ce temps de présentation d'une danse plus personnalisée s'inscrit cependant dans un cadre général qui est celui de la formation initiale du danseur. Ainsi, les divers types de contenu déclinés ci-dessous doivent permettre au jury de relier l'observation de la chorégraphie libre aux critères habituellement en vigueur lorsqu'il s'agit d'apprécier le niveau de maîtrise, tant expressive que technique, attendu d'un danseur interprète.

I - Dispositions communes

La durée totale de la chorégraphie libre, qui peut éventuellement dépasser celle de la musique, est au maximum de trois minutes, à l'intérieur desquelles des plages de silence sont autorisées.

La variation peut être choisie dans les répertoires chorégraphiques. Si les œuvres propres aux domaines de la danse classique, contemporaine ou jazz sont une source évidente, il n'en reste pas moins vrai que d'autres danses de référence peuvent être utilisées.

L'élève peut faire le choix d'une composition originale. Dans ce cas, celle-ci peut être chorégraphiée par son professeur, un chorégraphe ou tout autre professeur ayant la possibilité d'intervenir dans sa démarche. L'intervention d'un professionnel de l'enseignement ou de la création peut concerner tout ou partie de la composition.

L'élève a la possibilité de composer lui-même la chorégraphie libre. Dans ce cas, son travail de création sera encadré par un professeur ou un chorégraphe qui veillera à ce que le contenu permette une évaluation en adéquation avec le cadre général de la formation initiale du danseur.

L'élève peut, lorsqu'il a suivi un enseignement adéquat, introduire dans la composition chorégraphique, des éléments de pratique non chorégraphique. Cependant, il est recommandé de ne placer des éléments d'expression parlée ou chantée ou de n'utiliser des accessoires voire des instruments de musique qu'à condition que l'expression chorégraphique ne soit ni annihilée, ni évitée.

Des accessoires sont autorisés. Ils doivent être faciles à déplacer et ne pas être dangereux.

Les candidats à l'entrée dans le CEPI et les candidats au DNOP communiquent l'ensemble des caractéristiques qu'ils ont choisies, parmi celles listées ci-dessous, à la date limite fixée par l'établissement organisateur :

- la durée totale de la chorégraphie ;
- le titre de l'œuvre du répertoire choisie ;
- la ou les personnes ayant composé la chorégraphie ;
- le ou les extraits musicaux ou morceaux de musique choisis ;
- les accessoires utilisés…

II - Dispositions spécifiques

Disposition spécifique à l'épreuve d'admission dans le cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) :

Une tenue vestimentaire près du corps, assurant une lisibilité optimale de la danse (collant tunique...), est demandée.

Dispositions spécifiques à l'épreuve d'évaluation terminale du diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) :

La chorégraphie libre n'est pas strictement liée à la discipline complémentaire. L'élève a ainsi trois possibilités :

1 - Présenter une chorégraphie libre en référence directe à la discipline chorégraphique principale choisie. Dans ce cas, l'élève puise dans le répertoire correspondant ou présente une composition originale. Il est encadré par un professeur spécialiste de cette discipline, issu de l'établissement ou du groupement d'établissements où le candidat a suivi son cursus.

2 - Présenter une chorégraphie libre en référence directe à la discipline chorégraphique associée choisie. Dans ce cas, l'élève puise dans le répertoire correspondant ou présente une composition originale. Il est encadré par un professeur spécialiste de cette discipline, issu de l'établissement ou du groupement d'établissements où le candidat a suivi son cursus, ou extérieur à celui-ci.

3 - Présenter une chorégraphie libre sans références directes à la discipline chorégraphique associée suivie durant le CEPI. L'élève puise alors dans un autre répertoire existant ou présente une composition originale. Si la forme de danse choisie n'est pas réglementée (exemple : Hip-Hop, danses traditionnelles, danses anciennes...) et/ou si elle est pratiquée en dehors de l'établissement, elle doit pouvoir être suivie de manière régulière. L'élève doit pouvoir justifier de la régularité de son apprentissage. Il est encadré par un professeur spécialiste de cette discipline, issu de l'établissement ou du groupement d'établissement où le candidat a suivi son cursus, ou extérieur à celui-ci.

Les tenues et costumes choisis seront suffisamment dépouillés pour ne pas compromettre la lisibilité de la danse.

Annexe 3 - Pré-requis à l'entrée dans le cycle d'enseignement professionnel initial

A - Danse classique

NB : Colonne « Nomenclature - Repères terminologiques » :

- les caractères en italique désignent des figures qui sont sur pointes pour les jeunes filles, mais qui peuvent être réalisées sur demi-pointes. Selon la figure considérée, elles peuvent aussi être exécutées à pied plat ;
- les caractères en gras désignent des figures réservées en principe aux garçons.

Sujets	Description des acquis	Nomenclature - Repères terminologiques
1- Mouvement corporel		
Appuis Rapport au sol Poids du corps Équilibre Déséquilibre	Utilisation efficace du repoussé du sol pour échafauder une verticalité qui permet de construire la qualité du mouvement dansé L'axe terre-ciel est harmonieux La recherche de la verticalité laisse le corps disponible dans sa relation au sol (capacité de réajustement) La qualité des appuis est reliée à la dynamique globale du mouvement Utilisation de l'équilibre et du déséquilibre	6 positions de pieds : 1ère ; 2ème ; 3ème ; 4ème ; 5ème ; 6ème En dehors ; en parallèle Positionnement du pied : pointé ; au genou, au jarret ; Tactilité du pied : repoussé ; glissé ; déroulé ; allongé ; brossé ; amorti Tous appuis : sur deux pieds, sur un pied, à plat, sur demi-pointes, sur pointes (pour les filles), sur tendu, sur plié... Équilibre (sur un ou deux pieds)
Dos Buste Colonne Bassin Tête	Perception précise des diverses mobilités du dos en référence à l'axe vertical Bases de l'organisation des épaulements et des oppositions dedirection afin de construire l'espace corporel spécifique à la danse classique Engagement du travail du dos de façon tonique sans figer la mobilité de la colonne vertébrale Contrôle de la tenue dynamique du dos, de la cage, de la colonne vertébrale, sur place et dans les déplacements Utilisation, en les reliant harmonieusement, de la tête, du dos et du buste, ainsi que du bassin Organicité et élégance du geste en danse classique par l'association bras/tête/buste aux notions d'orientation et de direction	Ports de bras et de tête Flexion, extension, inclinaison du buste Croisé, ouvert, épaulé, effacé et combinaisons entre ces notions
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des jambes	Ajustement, dans la limite des possibilités physiologiques, des appuis en rotation externe et interne Association du travail de verticalisation du corps à celui des jambes Dissociation de la mobilité de la jambe, du maintien dynamique du bassin et maîtrise des diverses possibilités d'amplitude Association de l'engagement du travail des jambes avec le haut du corps (buste, dos, bras, tête) Dans les déplacements, maîtrise des coordinations entre le bas et le haut du corps Maîtrise des différentes qualités dans le plié et le tendu (continu, rebond, accent, résistance, suspension…) Maîtrise de la participation dynamique de la jambe de terre lors des mouvements avec jambe levée	Jambe à la hauteur toutes positions Pas et mouvements à terre - dégagé toutes positions (4ème devant, derrière, seconde) - battement - battement fouetté en arabesque - battement détourné en 4ème, battement fouetté en attitude - temps de cuisse - *retiré* - *développé* - *raccourci* toutes positions - rond de jambe (en dehors, en dedans) : à terre, en l'air, à la seconde - transfert d'un pied sur l'autre - toute *arabesque* - toute *attitude* - tour de promenade - *relevé, relevés suivis sur un pied* - *piqué soutenu ; assemblé soutenu* - *piqué* (jarret, genou, arabesque, attitude...) - *ramassé* - tous pas de basque - *tous échappés* - tous *emboîtés* - *piétinés* - *menés* Pas de liaison - toutes glissades ; *tous pas de bourrée* ; tous temps liés ; tous chassés - posé - passé - *coupé* - pas tombé, pas tombé en tournant - contretemps et demi-contretemps - failli

Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des bras	Maîtrise des diverses possibilités de mobilité du bras (rotations externes et internes), en relation avec le dos ou de façon autonome Conscience de la suspension des bras Liaison du travail des bras avec celui de la ceinture scapulaire Association de l'engagement du travail des bras et du dos avec le bas du corps (bassin, jambes, pieds) Dans les déplacements et enchaînements, maîtrise des coordinations entre haut et bas du corps Capacité à moduler la conduite du mouvement des bras (balancé, lancé, projeté, étiré, en résistance…) Capacité à traduire par les bras et les mains une intention expressive	5 positions de bras, positions dérivées, autres positions Orientations, épaulements : ouvert, croisé, épaulé, effacé Ports de bras et de tête Flexion, extension, inclinaison du buste
Pas de liaison	Ils sont travaillés dans leurs différentes déclinaisons, orientations, directions, tempi et coordinations (par exemple à l'intérieur de séries) ainsi que dans des enchaînements où ils ont une fonction d'élan, d'appel et de liaison, d'articulation entre les phrases chorégraphiques	Pas de liaison - toutes glissades ; *tous pas de bourrée* ; tous temps liés ; tous chassés - posé - passé - *coupé* - pas tombé, pas tombé en tournant - contretemps et demi-contretemps - failli
Rotation-tours	Maîtrise des mouvements de rotation, des tours (simple ; double ; en dehors ; en dedans) Utilisation efficace de la jambe d'appui Lisibilité du positionnement et du mouvement de la jambe en l'air Maîtrise des changements d'orientation dans les tours ainsi que lors de l'arrêt des tours Association des diverses rotations avec des types d'appuis et d'élans spécifiques : pointes, saut	Rotations - *pirouettes en dehors, en dedans ; une pirouette* **(ou deux)** *finie***(s)** *sur un pied ;* - pirouettes suivies - *posé-piqué en tournant* - *tour en dehors, en dedans* (toutes positions) - *détourné* - *enveloppé* - *assemblé soutenu en tournant ; piqué détourné* - *déboulés* - *piqués en tournant en diagonale* - *retirés en tournant*
Sauts	Maîtrise des 5 types de sauts fondamentaux [des 2 sur les 2 (soubresaut) ; des 2 sur 1 (sissonne) ; de l'1 sur l'autre (jeté) ; de l'1 sur le même (temps levé) ; de l'1 sur les 2 (assemblé)] Modulation du degré d'intensité de la propulsion, du rapport au sol et à l'espace Variation de la dynamique du saut	Sauts - tous soubresauts - changement de pied - échappé sauté - tous assemblés, assemblé en tournant - tous sissonnes - petits coupés sautés ; petits emboîtés sautés - tous jetés ; grand jeté en tournant ; grand jeté en arabesque - saut de chat - tous temps de flèche - ballotté - temps levé ; temps levé à la seconde en tournant ; fouetté arabesque en temps levé - petit rond de jambe à la seconde sauté - tous ballonnés - saut de basque - 1 tour en l'air minimum - batterie - entrechat 3, 4, **5** - entrechats de volée - brisé (pris du pied de derrière, du pied de devant) ; enchaînements de petite batterie - assemblé battu ; - **assemblé battu en entrechat 5** - jeté battu - sissonne battu - ballonné battu - cabriole toutes positions - **cabriole fouettée en arabesque**
Travail chorégraphique complémentaire		- marche ; course - pas et figures de danses traditionnelles, de bal, de société... temps de botte, pas de mazurka, de polonaise, de valse, de polka... - révérence ; salut

État dynamique du corps	Modulation des intentions afin de modifier l'état corporel, depuis le sens de l'ouverture, de l'extension, jusqu'à la fermeture et au rassemblement du corps Conscience des lignes de force traversant le corps dans les phases d'équilibre et de déséquilibre Maîtrise de la sortie de l'axe gravitaire et de retour sur celui-ci Conservation des volumes corporels, notamment dans le mouvement	
Qualité de l'engagement corporel	Mise en relation de diverses notions (poids, flux, vitesse, espace…) Jeu avec diverses qualités de mouvement (balancé, saccadé, continu, fluide, tendu…) Maîtrise des transitions d'un mouvement à l'autre Développement d'un phrasé corporel cohérent dans les enchaînements	
2- Temps - musicalité		
Phrasé Rythme Durée	Maîtrise sensible de l'écoute musicale dans la danse Suivi maîtrisé du phrasé musical, du rythme, de la ligne mélodique Autonomie dans la danse par rapport à la musique suivant une musicalité inscrite corporellement Liaisons, dans sa danse, de la musicalité et de l'expressivité corporelle Maîtrise du rapport à la musique selon diverses relations (osmose, indépendance…) Distinction et jeu avec le phrasé gestuel induit par la musique ou l'écriture chorégraphique	Rythme Pulsation Tempo Mesure Phrasé - corporel - musical - chorégraphique - verbes d'actions associés : maintenir ; moduler ; sortir ; revenir dans ; suivre ; accélérer ; ralentir… Utilisation de la terminologie musicale (ex : binaire, ternaire, crescendo, decrescendo, allegro, legato, rubato…)
3- Espace		
Directions Orientation Formes Volumes Regard Niveaux	Organisation de l'espace corporel et mise en liaison avec le déploiement et la projection extérieure de la danse Intégration corporelle du sens de l'orientation du corps dans l'espace et de la précision des directions données au mouvement Maîtrise de l'amplitude des mouvements, en relation avec leur dynamique propre Dans le rapport à l'espace, modulation des intentions corporelles dans la prise d'élan Utilisations variées de l'espace, mais en référence à une vision frontale Connaissance des natures différentes d'espace (proche, lointain, orienté, périphérique, frontal…) Modulation de la perception de son propre espace corporel (expansion, compression, lignes, volumes, corps « articulé », corps « fluide » ; segmenté ; globalisé…) Capacité à inscrire le regard dans une relation dynamique au mouvement corporel, en le reliant à son déploiement et sa projection spatiale	Directions : avancer ; reculer ; descendre ; remonter ; déplacement : latéral ; en diagonale ; en manège
4- Personnalité		
Affirmation de soi Auto-évaluation Relation avec autrui	Épanouissement dans la pratique de la danse Présence assumée, sous le regard de l'autre/du spectateur (élèves ; professeurs ; public) Expression orale aisée, en situation d'apprentissage Écoute des autres dans le cadre des séances en studio et lors des représentations Intégration des observations qui sont faites en retour du travail et engagement dans des phases d'auto-correction	
5- Créativité		
Interprétation Personnalisation de l'expression	Investissement dans des chorégraphies de nature diverse (d'expression théâtrale ; abstraite) Adaptation du comportement, d'une présence en solo à une présence au sein d'un groupe Lisibilité de l'engagement de l'imaginaire par la singularisation corporelle du geste dansé Lisibilité de la créativité dans l'appropriation des demandes des professeurs, notamment lors des phases d'apprentissage du répertoire ou lors de séances de composition	

B - Danse contemporaine

Sujets	Description des acquis	Nomenclature Repères terminologiques
1- Mouvement corporel		
Appuis Rapport au sol Poids du corps Équilibre/déséquilibre	Utilisation efficace des appuis et du poids du corps afin de construire la qualité du mouvement dansé, à partir d'une dynamique posturale, dans et hors de l'axe vertical Le rapport au sol est harmonieux Le corps est disponible dans sa relation au sol (capacité de réajustement) La relation au sol est dynamiquement diversifiée Capacité à contrôler la durée d'un déséquilibre	Toutes les positions : 1ère ; 2ème ;3ème ;4ème ; 5ème ; 6ème ; En dehors ; en parallèle ; en dedans Positionnement du pied : à plat ; relevé ; pointé ; fléchi ; posé sur le talon Tactilité du pied : repoussé ; glissé ; déroulé ; allongé ; brossé ; amorti Équilibre : sur 1 ou 2 pieds - à plat ; sur 1/2 pointe(s) - sur jambe d'appui ou « de terre » allongée ou pliée - en relevé ; en piqué : sur jambe allongée ; pliée ; dans la position - en parallèle ; en dehors ; avec changement d'axe Déséquilibre - dans le transfert du poids du corps - avec changement de niveau - avec changement d'orientation - avec changement de dynamique - en spirale Transfert du poids du corps - d'un appui à l'autre - avec passage au sol - chuté ; remonté - direct ; en spirale - glissé Passage au sol ; appuis sur le sol - partie du corps nommée (dos ; hanche…) - roulade au sol Déplacements : - triplette : en avançant ; en reculant ; de côté ; en tournant Élans : - en rebond - en suspension - propulsion ; réception Dynamique : - vif ; rapide ; modéré
Dos Colonne Buste Bassin Taille Tête	Perception précise des diverses mobilités du dos Bases de l'organisation de la spirale afin de construire l'espace corporel spécifique à la danse contemporaine Engagement du travail du dos de façon tonique sans figer la mobilité de la colonne vertébrale Contrôle de la mobilité du dos, de la cage, de la colonne vertébrale, du bassin, sur place et dans les déplacements Utilisation, en les reliant harmonieusement, de la tête, du dos, du buste et du bassin	Enroulé ; déroulé du dos - point d'initialisation nommé Courbes et contractions - du haut du dos ; bas du dos ; - petite ou grande courbe - extension ; arche - flexion de la colonne vertébrale - inclinaison latérale ; tilt - translation - torsion (avec ou sans point fixe) Mouvements de « cercle » - partie corporelle nommée (haut, bas du dos, buste) - initié par la tête ; le crâne Déhanché (sortir de l'axe) Tête : flexion, extension, inclinaison, rotation… Épaules : en avant, en arrière, baissées, levées…
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des jambes	Maîtrise de l'alignement de la jambe, notamment dans la position en parallèle Ajustement, dans la limite des possibilités physiologiques, des appuis en rotation externe et interne Dissociation de la mobilité de la jambe de celle du bassin et maîtrise des diverses possibilités d'amplitude Association de l'utilisation du poids du corps au travail des jambes Association de l'engagement du travail des jambes avec le haut du corps (dos, buste, bras, tête) Dans les déplacements, maîtrise des coordinations entre le bas et le haut du corps Maîtrise des différentes qualités dans le plié et dans l'allongé (continu, rebond, accent, résistance, suspension…) Maîtrise de la participation dynamique de la jambe de terre lors de mouvements avec jambe levée	1/2 plié ; grand plié Relevé ; dans toutes les positions Dégagé ; en avant ; côté ; en arrière - avec accent(s) - avec engagement du dos : flexion, extension ou « arche », inclinaison ou « tilt », torsion) - lents ; modérés ; rapides Rond(s) de jambe - au sol ; en l'air - sur jambe allongée ; pliée ; légèrement fléchie ; en relevé - avec mouvement du buste - avec changement(s) d'orientation(s) Retiré ; développé ; raccourci - à la 1/2 hauteur ; à la hauteur - en avant ; côté ; en arrière - sur jambe allongée (tendue) ou pliée - avec mouvement du buste - avec changement d'orientation

		Battements - petit(s) ; 1/2 hauteur - grand(s) ; grande hauteur - sur jambe allongée (tendue) ou pliée - pied pointé ; fléchi - sur place ; en déplacement - avec engagement du dos (flexion, extension ou « arche », inclinaison ou « tilt », torsion) - avec changement de direction Battement fouetté - petite hauteur ; grande hauteur - sur jambe allongée (ou tendue) - sur jambe pliée - avec pied tendu (allongé) ou fléchi - avec engagement du dos - avec changement de direction Balancé ou battements en cloche Attitude - devant ; derrière ; côté - sur jambe allongée (ou tendue) - sur jambe pliée - avec pied tendu ou fléchi - avec engagement du dos (flexion, extension ou « arche », inclinaison ou « tilt », torsion) - avec changement(s) de direction Grandes fentes - avec transfert du poids du corps Promenades - en attitude ; en arabesque - avec jambe retirée - devant ; côté ; derrière ; 4ème ; 2ème ; - 1/2 hauteur ; grande hauteur - avec changement d'axe - avec changement de niveau(x)
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des bras	Maîtrise des diverses possibilités de mobilité du bras, (rotations externes et internes) en relation avec le dos ou de façon autonome Liaison du travail des bras avec celui de la ceinture scapulaire Association de la conscience du poids des bras selon les positions et mouvements de ceux-ci Association de l'engagement du travail des bras et du dos avec le bas du corps (bassin, jambes, pieds) Dans les déplacements et enchaînements, maîtrise des coordinations entre haut et bas du corps Capacité à moduler la conduite du mouvement des bras (balancé, lancé, projeté, étiré, résistance…) Capacité à traduire par les bras et les mains une intention expressive (tracer, pousser, tirer, frapper, couper, lâcher, suspendre…)	Position du bras : - devant soi ; en première - sur le côté ; à la seconde - vers le haut : allongé ; en couronne - derrière soi ; dans le dos - arrondi ; allongé (ou tendu) - dans la direction - en diagonale ouverte ou croisée - opposé à la direction - de l'élan - d'une partie du corps nommée - du regard - avec engagement du buste - avec engagement de l'épaule - en rotation - levé ; baissé - vers l'avant ; vers l'arrière Mouvement du bras : - en cercle ; en huit ; en spirale ; (de l'avant-bras en supination ; en pronation) ; en « ouverture » ; en « fermeture » : de l'espace ; de volume ; de forme ; de ligne - avec changement(s) de niveau Dans le mouvement, avec intention de : - tracer ; dessiner ; pousser ; tirer ; lancer ; saisir ; balancer ; laisser tomber ; plonger ; suspendre Dans la position, avec intention de : - s'appuyer ; se suspendre ; se hisser ; se repousser ; tirer Mains : dynamiques, relâchées, directionnelles…
Marches Courses	Capacité à exécuter la marche dans diverses qualités : rythmiques, amplitude, niveau, intentions corporelles… En association avec le buste, la tête et le bras, sur et hors de l'axe vertical	Marche Course Triplettes Termes de pas de liaison, par analogie avec d'autres disciplines de danse

Rotation Giration Tours	Maîtrise des mouvements de rotation, des tours (simple ; double ; en dehors et en dedans) Utilisation de façon efficace de la jambe d'appui (dans le repoussé) Lisibilité du positionnement et du mouvement de la jambe en l'air Maîtrise des changements d'orientation dans les tours ainsi que lors de l'arrêt des tours Association des mobilités du dos à la rotation, ainsi que divers types d'élan (vers le sol, saut)	Tour(s) ; pirouette(s) - 1/4 et 1/2 ; entier - double - d'un pied à l'autre - en succession - (rotation) en dehors - (rotation) en dedans - sur l'axe - jambes en dehors ; en dedans - sur jambe allongée (ou tendue) - sur jambe pliée - sur genou(x) ; sur fesses - avec jambe en l'air - en position attitude - avec jambe tendue (devant, côté ; derrière) - 1/2 hauteur ; à la hauteur - tour avec lancé de jambe - avec rond de jambe - avec engagement du dos - en sautant - en chutant
Sauts	Maîtrise des 5 types de sauts fondamentaux [2/2 (soubresaut) ; 2/1(sissonne) ; 1/1(jeté) ; 1/1 (temps levé) ; 1/2 (assemblé)] Modulation du degré d'intensité de la propulsion, du rapport au sol et à l'espace Variation de la dynamique du saut	Travail d'amplitude : petite ; moyenne (tempi moyens) Selon la nature du saut : en hauteur, en longueur ; symétrie, asymétrie des deux jambes, en parallèle, en dehors, jambes allongées, pliées, groupées… Soubresaut : en 1ère ; à la seconde ; en 4ème ; 5ème - avec changement(s) d'orientation(s) Temps levé : en 4ème devant ; derrière (en arabesque) : - retiré ; jambes tendues ; pliées ; - en attitude Assemblé : devant ; derrière ; en avançant (« en descendant ») ; en reculant (« en remontant ») ; de côté (à la seconde) : - avec changement d'orientation - en tournant - avec jambe(s) tendue(s) ; pliée(s) - avec buste/dos (position indiquée) Jeté : en avançant (devant ou « en descendant ») ; en reculant (derrière ou « en remontant ») ; côté (à la seconde) - petit ; grand - avec jambe(s) tendue(s) ; pliée(s) - avec changement d'orientation - suivis - avec changement de direction - en tournant - en manège - avec buste/dos (position indiquée) Sissonne : en avançant (devant ou « en descendant ») ; en reculant (derrière ou « en remontant ») ; côté (à la seconde) - avec jambe(s) tendue(s) ; pliée(s) - avec changement d'orientation - avec buste/dos (position indiquée) Chassé : en avançant (devant ou « en descendant ») ; en reculant (derrière ou « en remontant ») ; côté (à la seconde) - suivis - sur jambe(s) tendue(s) ; pliée(s) - avec changement d'orientation ; de direction - avec buste/dos (position indiquée) Temps de flèche : en avant (4ème devant) ; en arrière (en arabesque) Tour en l'air
Travail au sol	Capacité à intégrer le travail de chute dans un enchaînement complexe Maîtrise de la relation au poids dans la descente au sol et la chute Maîtrise des combinaisons de type 1 ; 2 ; 3 ; 4 appuis Relation sensible au sol Organisation du phrasé et de la musicalité spécifiques au travail en relation directe avec le sol	Descente au sol Roulade sur les fesses ; le dos Spirales Précision du (des) point(s) de contact au sol (coude, genou, épaule…)

État dynamique du corps	Capacité à déployer les divers degrés de tonicité, depuis le sens de l'ouverture, de l'extension, jusqu'à la contraction et le rassemblement du corps Conscience des lignes de force traversant le corps dans les phases d'équilibre et de déséquilibre Capacité à maintenir la cohérence des volumes corporels en position ou mouvement hors de l'axe gravitaire Maîtrise de la sortie et du retour sur l'axe gravitaire	
Qualité de l'engagement corporel	Mise en relation de diverses notions (poids, flux, vitesse, espace…) Jeu avec diverses qualités de mouvement (balancé, saccadé, continu, fluide, tendu…) Maîtrise des transitions d'un mouvement à l'autre Développement d'un phrasé corporel cohérent dans les enchaînements	Qualité ; conduite du mouvement ; flux - balancé ; saccadé ; continu ; lié ; - lourd ; pesant ; - léger ; suspendu ; - fluide ; rebondi ; tendu ; détendu ; relâché Vitesse - dynamique ; vif - très rapide ; rapide ; lent ; modéré ; très lent ; contrasté ; accentué Point initial ; point « moteur » ; « partie motrice » - indication du point choisi (exemple : main, tête bassin sternum, buste, pied, genou, coude, épaule, dos…) Coordination ; mise en relation - nommer les points et/ou espaces corporels concernés
2- Temps - musicalité		
Durée Rythme Phrasé	Maîtrise sensible de l'écoute musicale dans la danse Suivi maîtrisé du phrasé musical, du rythme, de la ligne mélodique Autonomie de la danse par rapport à la musique à travers une musicalité traduite dans le corps Liaisons de la musicalité et de l'expressivité corporelle dans sa danse Maîtrise du rapport à la musique selon divers types de relations (rythmicité de la musique, écoute globale, en dialogue, pléonasme, indépendance…) Distinction et jeu avec le phrasé gestuel induit par la musique ou l'écriture chorégraphique	Rythme (binaire, ternaire) Pulsation Tempo Silence Mesure (2, 3, 4, 5, 7 temps) Phrasé - corporel - musical - chorégraphique - verbes d'actions associés : «maintenir ; moduler ; sortir ; revenir dans ; suivre ; accélérer ; ralentir… Utilisation de la terminologie musicale (exemple : binaire, ternaire, crescendo, decrescendo, allegro, legato, rubato…)
3- Espace		
Directions Orientations Formes Volumes Regard Niveaux	Conscience et organisation de l'espace corporel et mise en liaison avec le déploiement et la projection (extérieure) de la danse Intégration corporelle du sens de l'orientation du corps dans l'espace et de la précision des directions données au mouvement Maîtrise de l'amplitude des mouvements, en relation avec leur dynamique propre Dans le rapport à l'espace, modulation des intentions corporelles dans la prise d'élan Perception et jeu avec différentes natures d'espace (proche ; lointain ; orienté ; périphérique ; sphérique ; linéaire ; fragmenté ; frontal ; multidirectionnel…) Modulation de la perception de son propre espace corporel (expansion, compression, lignes, volumes, corps « articulé », corps « fluide » ; segmenté ; globalisé…) Capacité à inscrire le regard dans une relation dynamique au mouvement et en le reliant à son déploiement et sa projection spatiale	« Chemin corporel » : trajet du mouvement « Chemin spatial » : trajet dans l'espace Orientation du corps Direction du mouvement Déplacements types : avancer ; reculer ; descendre ; remonter ; se déplacer : latéralement ; en diagonale ; en manège Changement de niveaux (haut/bas) Vocables précisant des espaces caractéristiques : - espace formel : figures élémentaires (carré rectangle, cercle…) ; en couloir ; latéral ; frontal… - espace de projection : « directionnel » (multi ; bi) ; « sphérique » ; « périphérique » ; - « matérialisation » de l'espace : « aquatique » ; « aérien » ; vaste ; « compressé », etc. - espace relationnel : « intime » ; « public » ; proche ; lointain, etc. - espace « sensible » : « calme » ; électrique », etc.
4- Personnalité		
Affirmation de soi Auto-évaluation Relation avec autrui	Épanouissement dans la pratique de la danse Présence assumée, sous le regard de l'autre/du spectateur (élèves ; professeurs ; public) Expression orale aisée en situation d'apprentissage Écoute des autres dans le cadre des séances en studio et lors des représentations Intégration des observations qui sont faites en retour du travail et engagement dans des phases d'auto-correction	

5- Créativité		
Interprétation Personnalisation de l'expression	Investissement dans des chorégraphies de natures diverses (d'expression théâtrale ; abstraite) Adaptation du comportement, d'une présence en solo à une présence au sein d'un groupe Lisibilité de l'engagement de l'imaginaire par la singularisation corporelle du geste dansé Lisibilité de la créativité dans l'appropriation des demandes des professeurs, lors des phases d'apprentissage du répertoire ou en séance d'improvisation et/ou de composition	

C - Danse jazz

Sujets	Description des acquis	Nomenclature Repères terminologiques
1- mouvement corporel		
Appuis Rapport au sol Poids du corps Équilibre/Déséquilibre	Utilisation efficace du poids du corps et des appuis pour construire une dynamique posturale et développer une qualité de mouvement dansé « dans le sol », dans et hors de l'axe vertical Capacité à ajuster, dans la limite de ses possibilités physiologiques, son travail au niveau des membres inférieurs (hanche, genou, cheville) dans les positions de base La relation au sol est dynamiquement diversifiée Capacité à initier un déséquilibre par différentes parties du corps Capacité à contrôler la durée d'un déséquilibre	Positions de pieds : 1ère, 2nde, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 2nde parallèle et grandes positions parallèles, 4ème jazz, 4ème parallèle, et toutes positions spécifiques jazz, symétriques ou pas, pieds à plat ou sur 1/2 pointe, combinant parallèle, en dehors et en dedans Positionnement du pied : à plat, relevé, pointé (au sol, en l'air, au genou), flex Tactilité du pied : repoussé, glissé, déroulé, allongé, brossé, amorti… Équilibre : - sur 1 et 2 pieds - à plat, sur 1/2 et 1/4 pointe - sur jambe de terre allongée ou pliée, - dans la position parallèle ou en dehors Déséquilibre : - dans le transfert de poids du corps - avec changement de niveau - entraînant une chute
Dos et colonne Ceinture scapulaire Tête Bassin Travail spécifique des isolations	Perception précise des diverses mobilités du dos en référence à l'axe vertical Maîtrise, dans la relation « haut du corps/bas du corps », sur place et en déplacement, des coordinations en opposition (en référence au mécanisme controlatéral de la marche) Base de l'organisation de la torsion/spirale afin de générer l'état corporel spécifique à la danse jazz Engagement du travail du dos de façon tonique sans figer la mobilité de la colonne vertébrale Contrôle de la mobilité du dos, de la cage, de la tête, des épaules, du bassin, de la colonne vertébrale, sur place et dans les déplacements, dans la rythmicité Capacité à conjuguer la mobilité du dos et de la colonne avec un travail de jambes (voir travail hors de la ligne centrale de gravité) Capacité à conjuguer le travail d'isolations et de segmentations dans différentes coordinations et dissociations, permettant d'aborder entre autres des stylistiques variées, et un travail de poly-rythmie corporelle	Enroulé et déroulé Courbes (partielles ou totales) du dos dans les plans sagittal et frontal, entraînant notamment le travail des drops avant et côté Contractions : - au sens Graham - dans différentes dynamiques - à différents niveaux - dans différents plans Dos plat Inclinaison latérale Arch Torsions/spirales : - au sens Graham - avec différentes initiations et successions possibles (épaules, cage, bassin, regard, mains…) Ondulations (dauphin, snake, ripple, worm) Travail approfondi des isolations, dans des petites et moyennes amplitudes, dans des rythmiques et dynamiques diversifiées, et intégré également dans des déplacements **Tête** (nuque) : flexion, extension, inclinaisons, rotation, translations (sagittale et latérale), cercles, cercles avec translation **Épaules** (ceinture scapulaire) (travail en symétrie et dissymétrie) : haut, bas, avant, arrière, cercles d'épaules (partiels et entiers), glissement de l'omoplate, shimmy **Buste** : translations sagittale et latérale, cercles (partiels et entiers, en 8). Travail sur jambes tendues et pliées **Bassin** : anté et rétroversion, inclinaisons, cercles (partiels et entiers, en 8)

Coordination haut/bas du corps (1) Amplitude et mobilité dans le travail des jambes	Maîtrise de différentes qualités dans le plié et dans l'allongé (en continu, en rebond, en accent, en résistance, en suspension …) Maîtrise de l'alignement de la jambe dans toutes les positions de travail, à pied plat En appui sur une jambe, la tonicité de la jambe de terre participe à la dynamique posturale tout au long du mouvement Dissociation de la mobilité du membre inférieur de celle du bassin et maîtrise des diverses possibilités d'amplitude Capacité à ajuster, dans la limite de ses possibilités physiologiques, son travail au niveau des jambes (position de la jambe libre dans l'espace, notamment à la seconde) Travail des jambes dans différents états tensionnels et dans différents tempi Association de l'engagement du travail des bras et du dos avec celui du bas du corps (bassin, jambes, pieds)	1/2 pliés et grands pliés Relevés dans toutes les positions dégagés (devant, côté, derrière) : - avec accent - avec coordination des bras et/ou de la tête Ronds de jambe : - par 1/4, par 1/2, entiers - en parallèle et en dehors (jambe libre) - en dehors et en dedans (sens) - au sol, en l'air (jambe libre allongée ou attitude) - sur jambe de terre allongée et pliée - dans différentes dynamiques (battement « roundhouse »…) - avec changement(s) d'orientation Retirés et figure 4 Développés, raccourcis, fondus : - devant, côté et derrière - à la mi-hauteur, à la hauteur - avec changement d'orientation Attitude (devant, côté et derrière) et arabesque : - en dehors et en parallèle (jambe libre) - sur jambe de terre allongée et pliée, en dehors et en parallèle - avec engagement du dos (flexion, extension, inclinaison, torsion) Battements : - sur jambe de terre allongée et pliée, en dehors et en parallèle - jambe libre allongée ou attitude, en dehors et en parallèle - pied pointé ou flex - devant, côté et derrière - petits, à la demi-hauteur - grands, à la hauteur et grande hauteur tendus ou développés et dans différentes dynamiques (flick, flick kick) - sur place, en déplacement Battements fouettés : - à demi-hauteur et à la hauteur - sur jambe de terre allongée et pliée - à terre et en sautant - par 1/4 et 1/2 tour (chgt d'orientation) Battements cloche ou balancés : - devant, côté et derrière Grandes fentes : - 4ème - 2nde, avec mains au sol ; travail d'étirement Promenades : - par 1/4, 1/2, 3/4, tour entier - en dehors et en dedans (sens) - avec jambe libre : retirée, attitude (toutes positions), en arabesque - avec changement de niveau
Coordination haut/bas du corps (2) Amplitude et mobilité dans le travail des bras	Maîtrise des diverses mobilités du bras, en relation avec le dos ou de façon autonome Capacité à générer différentes dynamiques dans les bras (impact, impulse, balancé, continu), en relation avec le dos ou de façon autonome, dans une logique centrifuge ou centripète : dans le poids (balancé, lancé, projeté, étiré, résistance …), dans la suspension … Capacité à traduire par les bras et les mains une intention expressive précise (tracer, dessiner, ramasser, pousser, tirer, saisir, frapper, suspendre, lâcher …) Association de l'engagement du travail des bras et du dos avec celui du bas du corps (bassin, jambes, pieds)	Positions des bras : - les 5 positions classiques (et dérivées) - les 8 postions jazz Formes des mains : - mains jazz, flex, longues, « naturelles », poings fermés … Segmentation : bras, avant-bras, main Ports de bras conjoints ou pas avec une mobilité du buste : spirale de bras (figure 4 et 8)… Plus généralement, pour les bras et les mains : Toutes formes, lignes droites, courbes, brisées, exploitées dans toutes les dynamiques et les stylistiques
Appuis combinés Marches Pas de base et de liaison	Capacité à s'engager dans une marche en en restituant toutes les caractéristiques : amplitude, niveau(x), rythme, trajet, orientation(s), qualité(s), intention(s) … Bonne connaissance du vocabulaire des pas de base et de liaison de la danse jazz	Toutes marches et courses Pas de base : - Step, touch, step touch, ball change, step ball change, pivot, pivot step, tous les pas de bourrée, toutes les triplettes, kick, flick, ball change, catchstep, tretemps, grapevine, twist, slide, drag,

	Capacité à les exécuter dans des vitesses, dynamiques et rythmes différents, en y intégrant des isolations et un travail de bras Capacité à les intégrer dans une prise d'élan (pour un saut, un tour …)	hipfall, mess around … - pas issus des danses de société : mambo, samba, cha cha cha, Suzy Q, Texas T, jazz, square, charleston, shimmy, Harlem shuffle…
Girations Rotations Tours	Maîtrise des mouvements de rotation et des tours (simple, double, en dehors et en dedans), en plié (la perception d'être dans le sol) ou tendu (dans la perception de la verticalité et de l'allongement) Utilisation efficace de la jambe d'appui dans la poussée Lisibilité du positionnement et du mouvement de la jambe en l'air Maîtrise des changements d'orientation dans les tours (changement de spot) ainsi qu'à l'arrivée des tours Tours avec changements de niveaux Capacité à doser l'élan et la force dans le tour pour obtenir le résultat demandé : durée du tour, forme spatiale, qualité (tour rapide ou plané), nature de l'« arrêt » (orientation, arrêt ou liaison avec le mouvement suivant …)	Step turn step Three step turn Chug turn Touch turn Cork screw turn Pivot turn (paddle turn) Détourné Enveloppé Assemblé soutenu en tournant Déboulés - sur tendu et plié - en parallèle et en dehors Tour pirouette : - par 1/4, 1/2, 3/4 , entier … double - en dehors et en dedans - jambe de terre tendue ou pliée - jambe libre en parallèle et en dehors, pied à la cheville et au genou - pris de 2 pieds, en posé relevé, en piqué Tour 6ème : - simple, double - en dehors et en dedans - sur jambes allongées et pliées - sur pieds à plats, 1/4 pointe et 1/2 pointe Pencil turn/tour crayon : - simple, double - en dehors et en dedans Compass turn/tour compas : - simple, double Tour 4ème : - simple, double - en dehors et en dedans - sur jambe de terre allongée et pliée - avec changement de niveau Barrel turn : - simple Tour attitude : - simple - devant, côté et derrière, en dehors et en parallèle (jambe libre) - en dehors et en dedans (sens) - sur jambe de terre allongée et pliée Tour arabesque : - simple - en dehors et en dedans (sens) - sur jambe de terre allongée et pliée Tour à genoux - simple
Sauts	Maîtrise des 5 types de sauts fondamentaux : 2 → 2 (soubresaut) 2 → 1 (sissonne) 1 → 2 (assemblé) 1 → le même (temps levé) 1 → l'autre (jeté) Maîtrise du saut dans toutes ses phases (appel, élan, suspension et réception) Capacité à moduler le degré d'intensité de la propulsion pour le saut, ainsi que son rapport à l'espace et au temps Capacité à varier les dynamiques et la rythmicité des sauts	Travail d'amplitudes petites et moyennes, et dans des tempi moyens Selon les possibilités et la nature du saut : - travail du saut en hauteur et en longueur - travail dans toutes les formes possibles Pour chaque saut : - travail symétrique ou non des 2 jambes - jambes en parallèle et en dehors - jambes allongées, pliées, groupées (flexion maximale) Soubresauts : - dans toutes les positions de pieds - avec changement d'orientation Changements de pieds Échappés sautés Sissonnes : - en descendant, en remontant, sur le côté - avec changement d'orientation Assemblés : - avec changement d'orientation - en tournant Temps levés : - 4ème devant, seconde, arabesque - fouetté

		Ballonnés Jump over the leg (petite amplitude) Jetés : - petits, grands (tendus et développés) - suivis - en descendant, en remontant, sur le côté (à la seconde) - avec changement d'orientation, de direction - en tournant - posé coupé jeté en tournant Chassés et pas chassés : - en descendant, en remontant, sur le côté - en tournant - avec changement d'orientation Saut de chat Hitch kick/temps de flèche - avec 1/2 tour en dedans (cf. West Side Story) Ballottés (côté, en parallèle) Saut de basque Barrel jump (petite amplitude) Tour en l'air simple
Travail hors de la ligne centrale de gravité	Conscience des lignes de force qui traversent le corps Capacité à maintenir l'alignement des trois volumes corporels dans un mouvement ou une position hors de l'axe gravitaire Maîtrise de la sortie de l'axe gravitaire et du retour dans ce même axe	Travail à pied(s) plat(s), dans des amplitudes moyennes et sur des tempi lents (adage) et modérés Hinge : - debout sur 1 et 2 appuis - à genoux Tilt : - en battement tendu et en développé Latéral ou latéral T (ou low lateral et high lateral T) (Horton) Lay out 4ème devant : - sur jambe de terre pliée - à pied plat - fini en relevé (toujours en plié) - entraînant un déséquilibre avant Lay out arabesque : - sur jambe de terre allongée et pliée Lay out 2nde : - abordé progressivement Drops : - avant et côté - sur 1 et 2 appuis - en relâchement et en projection - avec arrêt en bas ou avec rebond - sur jambes pliées et allongées (dynamique modérée) - initiés par le sommet du crâne, le buste, le bassin sur jambes pliées
Travail au sol	Dans les descentes, chutes et mouvements au sol, maîtrise de situations très diverses : - nature, nombre, changements d'appuis - nature et qualité du déplacement … Maîtrise de la relation au poids dans la descente ou la chute : abandon au poids ou non Capacité à prendre et gérer le risque	Descentes au sol : - en roulade sur les fesses, sur le dos - en spirale - en hinge (arrivée sur une main) - en 4ème au sol (passage sur le coup de pied avant) - en 3ème au sol (Horton) - en jazz split - en écart 4ème Chutes : - hipfall - en avant sur les mains (depuis la position à genoux) - en roulade arrière Mouvements au sol : - bascule arrière avec montée en chandelle - roulade arrière complète - tours sur les fesses - coffee grinder - jeté en appui sur une main - remontée en cambré de la position couchée à la position assise
Qualité du mouvement	Capacité à générer des états dynamiques différents, notamment en relation avec la musique Mise en relation de diverses notions (poids, flux, vitesse, musique, espace …)	Dynamiques du mouvement : - impact, impulse, balancé, mouvement continu Qualités de mouvement : - lié, saccadé, lourd, léger, suspendu, fluide, en résistance, relâché, projeté…

	Bonne approche du jeu avec diverses dynamiques et qualités de mouvement (balancé, saccadé, continu, fluide, tendu …) à l'intérieur d'une même phrase Capacité à varier l'investissement de poids dans un même geste ou mouvement Maîtrise des transitions d'un mouvement à l'autre Développement d'un phrasé corporel cohérent et organique dans les enchaînements	Lisibilité du mouvement : - initiation du mouvement (partie motrice du corps) - trajet du mouvement - terminaison du mouvement - relais (ou non) avec le mouvement suivant Contrastes et nuances dans les qualités de mouvement
2-rapport à la musique		
Durées Rythme Phrasé Tempi Sonorités Stylistiques	Par une écoute sensible et attentive de la musique, capacité à être dans une écoute globale, ou à identifier un phrasé musical rythmique et/ou mélodique Capacité à s'appuyer sur la musique pour enrichir son expressivité corporelle Capacité à entrevoir le rapport entre la musique et le mouvement selon divers types de relations : relation parallèle (ou pléonasme), en dialogue … Capacité à intérioriser une pulsation régulière Capacité à coordonner temps et contretemps Capacité à mémoriser une phrase rythmique, la chanter, la « frapper » (patting), la traduire en mouvement Capacité à transformer une phrase rythmiquement Recherche dans sa danse de liaison entre musicalité et expressivité corporelle, avec une attention particulière accordée à la rythmicité Capacité à identifier des stylistiques musicales variées et à y répondre corporellement	Pulsation Tempo Silence Rythmes : - binaires - ternaires - swing Contretemps et syncope Polyrythmies Mesures : - à 2, 3 et 4 temps mesures à 5 et 7 temps abordées progressivement Phrase : - rythmique - mélodique Phrasé : - corporel - musical - chorégraphique Différentes façons d'entrer en dialogue avec la musique (dans sa globalité ou en privilégiant une ligne instrumentale) : maintenir, moduler, suspendre, break (avec ou sans changement de tempo), résonner, accélérer, ralentir, suivre, appel/réponse, … Blues, gospel, swing, spiritual, musiques latines (brésilienne, afro-cubaine …), musique africaine, comédie musicale, funk, soul, rap, jazz fusion, rhythm'n blues…
3-Espace		
Orientations Directions Formes Volumes Niveaux Regards	Conscience et organisation de l'espace corporel et mise en liaison avec le déploiement et la projection de la danse Intégration corporelle du sens de l'orientation du corps dans l'espace, de la précision des directions données au mouvement Maîtrise de l'amplitude d'un mouvement, de la plus réduite à la plus large possible, en relation avec sa dynamique propre Dans le rapport à l'espace, modulation des intentions corporelles dans la prise d'élan Modulation de la perception de son propre espace corporel Perception et jeu avec différentes natures d'espaces Capacité à reproduire une phrase en changeant l'orientation de référence (public) Capacité à modifier à l'intérieur d'une phrase les orientations, directions et niveaux, fixés initialement Capacité à identifier et rendre lisibles dans sa danse les initiations de mouvements	Orientation(s) du corps - changements d'orientation, en statique et dans le déplacement Chemin corporel : - initiation du mouvement - trajet - terminaison du mouvement et relais (ou non) avec le suivant Amplitude du mouvement Chemin spatial : - rectiligne - courbe - directions, changements de direction Niveaux : - travail dans des niveaux différents - changements de niveaux Déplacements type : avancer, reculer, descendre, remonter, se déplacer latéralement, en diagonale, en manège … Figures caractéristiques de déplacement (carré, rectangle, cercle…) Perception : - de son espace corporel : expansion, compression, lignes, volumes, corps « articulé », corps « fluide » ; segmenté ; globalisé… - de différentes natures d'espaces : proche, lointain, relationnel, orienté, périphérique, linéaire, fragmenté, frontal, multidirectionnel…
4. Travail chorégraphique complémentaire		Danses africaines, danses folkloriques, claquettes, street dance, salsa, danse orientale, danses de société…

5. Interprétation		
Interprétation Personnalisation de l'expression	Capacité à s'investir dans des chorégraphies de natures diverses (d'expression théâtrale ou abstraite) et de stylistiques variées Capacité à s'affirmer sous le regard de l'autre : lors d'une prestation scénique, dans le cours de danse ou l'atelier … Sensibilisation à la notion d'interprétation et d'appropriation d'un langage chorégraphique	
6. Créativité		
Implication du danseur dans le processus pédagogique et artistique	Capacité à s'investir dans un travail d'atelier (improvisation, composition, répertoire …), et à répondre à une consigne donnée Ex : consigne en rapport avec des dynamiques de mouvement, ou des verbes d'action Consigne en rapport avec l'espace (chemin spatial, niveaux …) Consigne en rapport avec la musique utilisée …	
7. Présence/autonomie		
Affirmation de soi Relation avec autrui Auto évaluation	Épanouissement dans la danse et développement progressif d'un langage sensible et nuancé, enrichi grâce à la personnalité, les acquis, le vécu, l'imaginaire … de l'élève Capacité à s'exprimer oralement lors des situations d'apprentissage (questions, commentaires …) Capacité à développer un rapport ouvert et attentif avec les autres élèves Capacité à intégrer les observations et corrections faites, dans le but de développer progressivement un regard sur soi Développement progressif d'un sens et d'un goût de l'autonomie, et d'une capacité à s'auto-corriger et s'auto-évaluer	

Annexe 4 - Modules d'interprétation

A - Danse classique

Éléments de pratique constitutifs de l'expression et de la technique acquis au cours du cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI)

Les pas, mouvements et types de coordination déjà acquis (voir annexe 3 - A) sont approfondis et maîtrisés dans une complexité de construction, de dynamique, d'orientation et de parcours. De nouveaux pas sont abordés, travaillés, approfondis et pratiqués au cours du cycle d'enseignement professionnel initial, dans différentes combinaisons révélatrices de leur degré d'assimilation par l'élève. Ainsi, ce tableau ne reprend pas la liste des pas décrits dans le 2nd cycle.

NB : Colonne « Nomenclature - Repères terminologiques » :

- les caractères en italique désignent des figures qui sont réalisées sur pointes en ce qui concerne les jeunes filles, mais qui peuvent également être réalisées sur demi-pointes. Selon la figure considérée, elles peuvent aussi être exécutées à pied plat ;
- les caractères en gras désignent des figures réservées en principe aux garçons.

Sujets	Description des acquis	Nomenclature Repères terminologiques
1- Mouvement corporel		
Appuis Rapport au sol Poids du corps Équilibre/Déséquilibre	Phrasés impliquant ou privilégiant la qualité des appuis, le repoussé du sol, et l'écoute de la situation gravitaire du corps, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) et musicalité corporelle Intégration de l'utilisation du sol et du poids du corps, afin de moduler les intentions corporelles vers une maîtrise sensible du mouvement Écoute et modulation des divers degrés de relâchement et de tension du corps en fonction des appuis dans le sol Capacité à harmoniser la respiration avec la qualité des appuis Capacité à maintenir un équilibre simultanément à un mouvement corporel global ou segmenté	
Dos Buste Colonne Bassin Tête	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement du dos avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché...) dans une musicalité corporelle Intégration du travail du dos dans le geste dansé, par les mises en relations entre tête, cage, colonne et bassin Habileté à mobiliser de façon harmonieuse l'ensemble de la colonne vertébrale, du dos et du buste en relation avec des vitesses variables d'exécution Combinaisons de mobilités entre les trois plans : sagittal, frontal, transversal Précision et jeu dans l'engagement du dos, de la colonne, de la tête, du buste et du bassin lors des prises d'équilibre et des transferts dappuis Habileté dans l'engagement corporel global en relation avec une intention expressive, harmonisation avec la respiration	
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des jambes	Maîtrise de phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement des jambes, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) dans une musicalité corporelle Maîtrise de phrasés privilégiant l'engagement des jambes, avec des dynamiques diversifiées de déplacement Mises en relation entre jambes, bassin, colonne, buste, lors de combinaisons avec les composantes du mouvement dansé (rotation, équilibre, transfert, extension, flexion, saut, sol…) Approfondissement de l'engagement global du corps en relation avec les qualités d'intention données dans les mouvements de jambes Maîtrise de l'amplitude des élévations de jambe dans des situations et tempi variés	Pas et mouvements à terre - *rond de jambe en l'air, double à la seconde* - arabesque penchée - *battement fouetté en arabesque, battement détourné en 4ème devant* - *relevés suivis en séries plus longues* - *sissonne en relevé* - *flic-flac*

Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des bras	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement des bras, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) et musicalité corporelle Phrasés privilégiant l'engagement des bras, en lien avec des intentions expressives diversifiées Mises en relation entre bras, tête, colonne, buste, lors de combinaisons avec les composantes du mouvement dansé (rotation, équilibre, transfert, extension, flexion, saut, sol…) Habileté dans l'engagement global du corps en relation avec la dynamique et les qualités d'intention données dans les mouvements de bras	
Pas de liaison	Ils sont travaillés dans leurs différentes déclinaisons, orientations, directions, tempi et coordinations (par exemple, à l'intérieur de séries) ainsi que dans des enchaînements où ils ont une fonction d'élan, d'appel et de liaison dans lesquels ils sont constitutifs de la qualité d'articulation des phrases chorégraphiques	
Rotation-tours	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement de la rotation, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) Contrôle des combinaisons de rotations (en dehors et en dedans) Maîtrise de la jambe d'appui, dans divers types de tenues (tendu, 1/2 plié, en dehors) Maîtrise du positionnement de la jambe en l'air et de ses mouvements lors des rotations Contrôle des changements d'orientation dans les rotations Contrôle de la mobilité du dos dans la rotation Habileté dans l'engagement global du corps dans la(les) rotation(s)	Rotations - *pirouettes et tours suivis sur un pied ; fouettés en tournant* - tours à l'italienne - *posé-piqué en tournant (double)*
Sauts	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement dans le saut, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) Contrôle des appuis dans les combinaisons de sauts, en relation avec la diversité des niveaux d'élan Maîtrise du positionnement des membres et de leurs mouvements lors des sauts Contrôle des changements d'orientation dans les sauts Contrôle des associations de mobilités du dos dans les sauts Habileté dans l'engagement global du corps dans le (les) saut(s)	Sauts : - tous sauts plus complexes : collés, écartés, changés, battus, développés, raccourcis, cambrés, avec changements d'orientation, avec plus d'amplitude, en déplacement, en tournant... - sissonne changé - grand jeté en tournant détourné en 4ème devant, **grand jeté changé** ; coupé-jeté (en attitude, en arabesque) en manège - gargouillade - temps de flèche fouetté arabesque ; posé-coupé-temps de flèche en tournant - **révoltade** - grand rond de jambe sauté ; double rond de jambe à la seconde sauté - **double saut de basque** - tour en l'air : **2 tours** (finis en 5ème, sur un pied, à genou) - *petits sauts sur pointes ; pas de cheval* Batterie : - brisés volés - brisés Télémaque - **entrechat 5 ouvert-entrechat 5 fermé**, entrechat 6 - assemblé battu en entrechat 5 - sissonne changé battu - **cabriole double** (frappée ; croisée)
Travail chorégraphique complémentaire		Travail complémentaire : - travail d'extraits du répertoire de ballets - travail de la technique du pas de deux
État dynamique du corps	Contrôle et jeu de modulation des intentions afin de transformer l'état corporel, dans la recherche d'une expressivité vivante et adaptée au propos artistique de la séquence dansée (solo ; variation…)	

2- Temps - musicalité		
Phrasé Rythme Durée	Écoute sensible et jeu avec le temps, en lien avec l'espace, dans le phrasé dansé, en fonction d'une valeur expressive significative Interprétation personnalisée dans la relation au temps et à la musicalité Se « couler » dans la musique, s'opposer à la musique, jouer avec les carrures musicales	Pulsation Rythme (binaire, ternaire) Tempo Silence Mesure (2,3,4,5,7 temps) Phrasé - corporel - musical - chorégraphique - verbes d'actions associés : maintenir ; moduler ; sortir ; revenir dans ; suivre ; accélérer ; ralentir… Utilisation de la terminologie musicale (exemple : binaire, ternaire, crescendo, decrescendo, allegro, legato, rubato…)
3- Espace		
	Écoute et jeu privilégié avec l'espace, le temps, dans le phrasé dansé, en fonction d'une valeur expressive significative Interprétation personnalisée dans la relation à l'espace et à la musicalité	Savoir « remplir » l'espace (y compris dans l'immobilité) Parcourir ; « danser grand »
4- Personnalité		
	Affirmation de la singularité de la personnalité dans l'expressivité corporelle Capacité à sappuyer sur l'imaginaire dans l'action de danser Plaisir à danser et à défendre un parti pris chorégraphique, sous le regard du public Écoute, échange et dialogue avec les autres dans le cadre des séances en studio ou lors de représentations Appropriation personnelle des observations qui sont faites en retour (professeur, etc.) Capacité à s'auto-évaluer	
5- Créativité		
Improvisation Composition Répertoire	Connaissance basique de l'improvisation Capacité à suivre des règles, consignes, motifs, ou éléments de langage référencé (terminologie, pas, enchaînements…) pour mener une improvisation cohérente durant une séquence structurée Capacité à proposer et à utiliser spontanément des principes d'improvisation en l'absence d'indications préalables Capacité à improviser en tant que soliste ou dans le contexte d'un groupe Capacité à s'appuyer sur la musique, sur un espace défini, avec ou sans accessoire ou objet scénographique Connaissance de fragments de répertoire(variations et/ou extraits de danses de corps de ballet) Capacité à intégrer les éléments constitutifs d'un style défini dans l'exécution d'une danse Capacité à conduire une interprétation, une caractérisation de personnage	

B - Danse contemporaine

Éléments de pratique constitutifs de l'expression et de la technique acquis au cours du cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI)

Outre l'ajout de nouveaux éléments d'acquisition et de termes correspondant aux repères terminologiques, le tableau ci-dessous reprend la quasi totalité des éléments de description du 2nd cycle. Les différences concernent essentiellement les assemblages, les associations de paramètres du mouvement qui conduisent à élever le niveau de maîtrise technique et expressive. Lorsqu'il est considéré que certains points font obligatoirement partie des acquis fondamentaux, ils peuvent ne plus être énoncés. Se reporter alors au tableau du 2nd cycle (annexe 3.B).

Sujets	Description des acquis	Nomenclature Repères terminologiques
1- Mouvement corporel		
Appuis Rapport au sol Poids du corps Équilibre/Déséquilibre	Phrasés impliquant ou privilégiant la qualité des appuis et le rapport au sol, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées, (suspendu, fluide, incisif, relâché...) et musicalité corporelle Intégration de l'utilisation du sol et du poids du corps afin de moduler les intentions corporelles vers une maîtrise sensible du mouvement Écoute et modulation des divers degrés de relâchement et de tension du corps en fonction des appuis dans le sol Capacité à harmoniser la respiration avec la qualité des appuis Précision et jeu dans l'engagement corporel global, lors des prises d'équilibre et de déséquilibre Rapport au sol	Toutes les positions : 1ère ; 2ème ; 3ème ; 4ème ; 5ème ; 6ème En dehors ; en parallèle ; en dedans Positionnement du pied : à plat ; relevé pointé ; fléchi ; « flex » ; posé sur le talon Tactilité du pied : repoussé ; glissé ; déroulé ; allongé ; brossé ; amorti Équilibre : sur 1 ou 2 pieds - à plat ; sur 1/2 pointe(s) - sur jambe d'appui ou « de terre » allongée ou pliée - en relevé ; en piqué : sur jambe allongée ; pliée ; dans la position - en parallèle ; en dehors ; avec changement d'axe Déséquilibre - dans le transfert du poids du corps - avec changement de niveau - avec changement d'orientation - avec changement de dynamique - en spirale Transfert du poids du corps - d'un appui à l'autre - avec passage au sol - chuté ; remonté - direct ; en spirale - glissé Appuis sur le sol ; passage au sol - partie du corps nommée (dos ; hanche…) - roulade au sol Déplacements : - marches - triplette : en avançant ; en reculant ; de côté ; en tournant Élans : - en rebond - en suspension - propulsion ; réception Dynamique : - vif ; rapide ; modéré
Dos Buste Colonne Bassin Tête	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement du dos avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché...) dans une musicalité corporelle Intégration du travail du dos dans le geste dansé, par les mises en relations entre tête, cage, colonne et bassin Habileté à associer, dissocier ou isoler les diverses mobilités de la colonne vertébrale, du dos, du buste et du bassin en relation avec des vitesses variables d'exécution Combinaisons de mobilités entre les trois plans : sagittal, frontal, transversal Précision et jeu dans l'engagement du dos, de la colonne, de la tête, du buste et du bassin lors des prises d'équilibre et de déséquilibre Habileté dans l'engagement corporel global en relation avec une intention expressive ; harmonisation avec la respiration	Enroulé ; déroulé du dos - point d'initialisation nommé Courbes et contractions : - du haut du dos ; du bas du dos ; - petite ou grande courbe - extension ; arche - flexion (de la colonne vertébrale) - inclinaison latérale ; tilt - translation - torsion (avec ou sans point fixe) Mouvement de « cercle » - partie corporelle nommée (haut, bas du dos, buste) - initié par la tête ; le crâne - déhanché (sortir de l'axe) Tête : flexion, extension, inclinaison, rotation… Épaules : en avant, en arrière, baissées, levées...

Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des jambes	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement des jambes, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) dans une musicalité corporelle Maîtrise de phrasés privilégiant l'engagement des jambes, en lien avec des dynamiques diversifiées de déplacement Mises en relation entre jambes, bassin, colonne, buste, lors de combinaisons avec les composantes du mouvement dansé (rotation, équilibre, transfert, extension, flexion, saut, sol…) Maîtrise de l'engagement global du corps en relation avec les qualités d'intention données dans les mouvements de jambes Capacité à exécuter des élévations de jambes de toute nature : à pied plat, sur 1/2 pointe (niveaux d'appuis ; amplitude ; plans...)	/12 plié ; grand plié Relevé ; dans toutes les positions Dégagé ; en avant ; côté ; en arrière - avec accent(s) - avec engagement du dos : flexion, extension ou « arche », inclinaison ou « tilt », torsion - rapide Rond(s) de jambe - au sol ; en l'air - sur jambe allongée ; pliée - avec mouvement du buste - avec changement(s) d'orientation Retiré ; développé ; raccourci : - à la 1/2 hauteur ; à la hauteur - en avant ; côté ; en arrière - sur jambe allongée (tendue) ou pliée - avec mouvement du buste - avec changement d'orientation Battements - petit(s) ; 1/2 hauteur - grand(s) ; grande hauteur - sur jambe allongée (tendue) ou pliée - pied pointé ; fléchi ; « flex » - sur place ; en déplacement - avec engagement du dos : flexion, extension ou « arche », inclinaison ou « tilt », torsion - avec changement de direction Battement fouetté - petite hauteur ; grande hauteur - sur jambe allongée (ou tendue) - sur jambe pliée - avec pied tendu (allongé) ou fléchi ; « flex » - avec engagement du dos : flexion, extension ou « arche », inclinaison ou « tilt », torsion - avec changement de direction Balancé ou battements en cloche Attitude - devant ; derrière ; côté - sur jambe allongée (ou tendue) - sur jambe pliée - avec pied tendu ou fléchi - avec engagement du dos - avec changement(s) de direction Grandes fentes - avec transfert du poids du corps Promenades - en attitude ; en arabesque - avec jambe retirée - devant ; côté ; derrière ; 4ème ; 2ème ; - 1/2 hauteur ; grande hauteur - avec changement d'axe - avec changement de niveau(x)
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des bras	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement des bras, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché...) et musicalité corporelle Phrasés privilégiant l'engagement des bras, en lien avec des intentions expressives diversifiées Mises en relation entre bras, tête, colonne, buste, lors de combinaisons avec les composantes du mouvement dansé (rotation, équilibre, transfert, extension, flexion, saut, sol...) Habileté dans l'engagement global du corps en relation avec la dynamique et les qualités d'intention données dans les mouvements de bras	Position du bras : - devant soi ; en première - sur le côté ; à la seconde - vers le haut : allongé ; en couronne ; - derrière soi ; dans le dos ; - arrondi ; allongé (ou tendu) - dans la direction - en diagonale ouverte ou croisée - opposé à la direction - de l'élan - d'une partie du corps nommée - du regard - avec engagement du buste - avec engagement de l'épaule - en rotation - levée ; baissée - vers l'avant ; vers l'arrière Mouvement du bras (et avant-bras) : - en cercle ; en huit ; en spirale ; (de l'avant-bras en supination ; en pronation) ; - en « ouverture » ; en « fermeture » : de l'espace ; de volume ; de forme ; de ligne - avec changement(s) de niveau(x)

		Dans le mouvement (avec intention de) : - tracer ; dessiner ; pousser ; tirer ; lancer ; saisir ; balancer ; laisser tomber ; plonger ; suspendre Dans la position (avec intention de) : - s'appuyer ; se suspendre ; se hisser ; se repousser ; tirer Mains : dynamiques, relâchées, directionnelles…
Marches Appuis combinés	Capacité à exécuter la marche dans diverses qualités : rythmiques, amplitude, niveau, intentions corporelles... En association avec le buste, la tête et les bras, sur et hors de l'axe vertical	Marche Course Triplettes Termes de pas de liaison, par analogie avec d'autres disciplines de danse
Rotation Giration Tours	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement de la rotation, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) Contrôle des combinaisons de rotations (en-dehors et en-dedans) Maîtrise de la jambe d'appui, dans divers types de tenues (tendu, 1/2 plié, en parallèle, en-dehors) ; de poussées Maîtrise du positionnement de la jambe en l'air et de ses mouvements lors des rotations Contrôle des changements d'orientation dans les rotations Contrôle des associations de mobilités du dos dans la rotation Habileté dans l'engagement global du corps dans la (les) rotation(s)	Tour(s) ; pirouette(s) - 1/4 et 1/2 ; entier - double - d'un pied à l'autre - en succession - (rotation) en dehors - (rotation) en dedans - sur l'axe - jambes en dehors ; en dedans - sur jambe allongée (ou tendue) - sur jambe pliée - sur genou(x) ; sur fesses - avec jambe en l'air - en position attitude - avec jambe tendue (devant, côté ; derrière) - 1/2 hauteur ; à la hauteur - tour avec lancé de jambe - avec rond de jambe - avec engagement du dos - en sautant - en chutant - déboulés
Sauts	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement dans le saut, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché...) Rapport au sol ; contrôle des appuis dans les combinaisons de sauts, en relation avec la diversité des niveaux d'élan Maîtrise du positionnement des membres et de leurs mouvements lors des sauts Contrôle des changements d'orientation dans les sauts Contrôle des associations de mobilités du dos dans les sauts Habileté dans l'engagement global du corps dans le (les) saut(s)	Outre les possibilités nommées au 2nd cycle ; Soubresaut : en 1ère ; à la seconde ; en 4ème ; en 5ème - avec changement(s) d'orientation(s) Temps levé : en 4ème devant ; derrière (en arabesque) - retiré ; jambes tendues ; pliées ; - en attitude Assemblé : devant ; derrière ; en avançant (« en descendant ») ; en reculant (« en remontant ») ; de côté (à la seconde) - avec changement d'orientation - en tournant - avec jambe(s) tendue(s) ; pliée(s) - avec buste/dos (position indiquée) Jeté : en avançant (devant ou « en descendant ») ; en reculant (derrière ou « en remontant ») ; côté (à la seconde) - petit ; grand - avec jambe(s) tendue(s) : pliée(s) - avec changement d'orientation - avec changement de direction - en tournant - suivis - en manège - avec buste/dos (position indiquée) Sissonne : en avançant (devant ou « en descendant ») ; en reculant (derrière ou « en remontant ») ; côté (à la seconde) - avec jambe(s) tendue(s) : pliée(s) - avec changement d'orientation - avec buste/dos (position indiquée) Chassé : en avançant (devant ou « en descendant ») ; en reculant (derrière ou « en remontant ») ; côté (à la seconde) - suivis - sur jambe(s) tendue(s) : pliée(s) - avec changement d'orientation - avec buste/dos (position indiquée) Temps de flèche : en avant (4ème devant) ; en arrière (en arabesque) Tour en l'air

Travail au sol	Capacité à intégrer le travail de chute dans un enchaînement complexe Maîtrise des combinaisons de type 1, 2, 3, 4 appuis Relation sensible au sol Organisation du phrasé et de la musicalité spécifiques au travail en relation directe avec le sol	Descente au sol Roulade sur les fesses ; le dos Spirales Précision du (des) point(s) de contact au sol (coude, genou, épaule…)
État dynamique du corps	Outre la capacité à maîtriser les évènements corporels liés au jeu entre équilibre et déséquilibre Contrôle et jeu de modulations des divers degrés de tonicité afin de transformer l'état corporel, dans la recherche d'une expressivité vivante et adaptée au propos artistique de la séquence dansée (enchaînement ; solo ; variation…)	
2- Temps - musicalité		
Durée Rythme Phrasé	Écoute sensible et capacité à entrer dans un jeu privilégié avec le temps, en lien avec l'espace, dans le phrasé dansé, en fonction d'une valeur expressive significative Interprétation personnalisée et sensible, dans la relation au temps et à la musicalité Diversification du jeu avec la musique (opposition, dialogue, empathie, indépendance…)	Pulsation Rythme (binaire, ternaire) Tempo Silence Mesure (2,3,4,5,7 temps) Phrasé - corporel - musical - chorégraphique - verbes d'actions associés : maintenir ; moduler ; sortir ; revenir dans ; suivre ; accélérer ; ralentir… Utilisation de la terminologie musicale (exemple : binaire, ternaire, crescendo, decrescendo, allegro, legato, rubato...)
3- Espace		
	Écoute et jeu privilégié avec l'espace, en lien avec le temps, dans le phrasé dansé, en fonction d'une valeur expressive significative Interprétation personnalisée dans la relation à l'espace et à la musicalité	« Chemin corporel » : trajet du mouvement « Chemin spatial » : trajet dans l'espace Direction du mouvement Orientation du corps Changement de niveaux (haut/bas) Vocables précisant des espaces caractéristiques : - espace formel : figures élémentaires (carré rectangle, cercle…) ; en couloir ; latéral ; frontal… - espace de projection : « directionnel » (multi ; bi) ; « sphérique » ; « périphérique » - « matérialisation » de l'espace : « aquatique » ; « aérien » ; vaste ; « compressé », etc. - espace relationnel : « intime » ; « public » ; proche ; lointain, etc. - espace « sensible » : « calme » ; électrique »...
4- Personnalité		
Affirmation de soi Relation avec autrui Auto-évaluation	Affirmation de la singularité de la personnalité dans l'expressivité corporelle Capacité à s'appuyer sur l'imaginaire dans l'action de danser Plaisir à danser et à défendre un parti pris chorégraphique, sous le regard du public Écoute, échange et dialogue avec les autres dans le cadre des séances en studio ou lors de représentations Appropriation personnelle des observations qui sont faites en retour (professeur etc.) Capacité à s'auto-évaluer	
5- Créativité		
Improvisation Composition Répertoire	Connaissance basique de l'improvisation Capacité à suivre des règles, consignes, motifs, ou éléments de langage référencé (terminologie, pas, enchaînements...) pour mener une improvisation cohérente durant une séquence structurée Capacité à proposer et à utiliser spontanément des principes d'improvisation en l'absence d'indications préalables Capacité à improviser en tant que soliste ou dans le contexte d'un groupe Capacité à s'appuyer sur la musique, sur un espace défini, avec ou sans accessoire ou objet scénographique	

	Connaissance de fragments de répertoire(variations et/ou extraits de danses de corps de ballet) Capacité à intégrer les éléments constitutifs d'un style défini dans l'exécution d'une danse Capacité à conduire une interprétation, une caractérisation de personnage	

C - Danse jazz

Éléments de pratique constitutifs de l'expression et de la technique acquis au cours du cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI)

Outre l'ajout de nouveaux éléments d'acquisition et de termes correspondant aux repères terminologiques, le tableau ci-dessous reprend la quasi totalité des éléments de description du 2nd cycle, les différences concernant essentiellement les assemblages et les associations de paramètres du mouvement qui conduisent à élever le niveau de maîtrise technique et expressive. Lorsqu'il est considéré que certains points font obligatoirement partie des acquis fondamentaux, ils peuvent ne plus être énoncés. Se reporter alors au tableau du 2nd cycle.

Sujets	Description des acquis	Nomenclature Repères terminologiques
1- Mouvement corporel		
Appuis Rapport au sol Poids du corps Équilibre/Déséquilibre	Phrasés impliquant ou privilégiant la qualité des appuis, le rapport au sol ainsi que l'écoute de la situation gravitaire du corps, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) et musicalité corporelle Intégration de l'utilisation du sol et du poids du corps, afin de moduler les intentions corporelles, vers une maîtrise sensible du mouvement Précision et jeu dans l'engagement corporel lors des prises d'équilibre et de déséquilibre Écoute et modulation des divers degrés de relâchement et de tension du corps en fonction des appuis dans le sol Capacité à harmoniser la respiration avec la qualité des appuis Capacité à tenir un équilibre (pied à plat ou sur 1/2 pointes) avec différents membres ou volumes en mouvement	Positions de pieds : 1ère, 2nde, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 2nde parallèle et grandes positions parallèles, 4ème jazz, 4ème parallèle, et toutes positions spécifiques jazz, symétriques ou pas, pieds à plat ou sur 1/2 pointe, combinant parallèle, en dehors et en dedans Positionnement du pied : à plat, relevé, pointé (au sol, en l'air, au genou), flex Tactilité du pied : repoussé, glissé, déroulé, allongé, brossé, amorti Équilibre : - sur 1 ou 2 pieds - à plat ou sur 1/2 pointe (haute ou basse) - en piqué, en relevé - sur jambe de terre allongée ou pliée, - dans la position parallèle ou en dehors Déséquilibre : - dans le transfert de poids du corps - avec changement de niveau, entraînant une chute
Dos et colonne Ceinture scapulaire Tête Bassin Travail spécifique des isolations	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement du dos avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées, (suspendu, fluide, incisif, relâché…) dans une musicalité corporelle Intégration du travail du dos dans le geste dansé, par les mises en relation entre tête, cage, colonne et bassin Combinaisons de mobilitésentre les trois plans : sagittal, frontal, transversal Habileté dans l'engagement corporel global en relation avec une intention expressive ; harmonisation avec la respiration Capacité à complexifier le travail de coordinations et dissociations, mêlant isolations et segmentations et à les exécuter dans des tempi rapides, en développant ainsi des polyrythmies plus diversifiées Capacité à intégrer des isolations dans les pas de liaisons, les tours, les marches, dans la complexité rythmique ainsi que dans la rapidité	Enroulé et déroulé Courbes (partielles ou totales) du dos dans les plans sagittal et frontal, entraînant notamment le travail des drops avant et côté Contractions (dans différentes dynamiques) Dos plat Inclinaison latérale Arch, cambré Torsions (du haut ou du bas de la colonne) (différentes initiations possibles : regard, mains, ceinture scapulaire…) Ondulations (dauphin, snake, ripple, worm) Isolations : **Tête** (nuque) : flexion, extension, inclinaisons, rotations, translations (sagittale et latérale), cercles, cercles avec translation **Épaules** (ceinture scapulaire, travail en symétrie et dissymétrie) : haut, bas, avant, arrière, cercles d'épaules (partiels et entiers), glissement de l'omoplate (sonnette), shimmy **Buste** : translations sagittale et latérale, cercles (partiels et entiers) ; travail sur jambes tendues et pliées **Bassin** : ante et rétroversion, inclinaisons, cercles (partiels et entiers, en 8)
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des jambes	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement des jambes, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées, (suspendu, fluide, incisif, relâché…) et dans une musicalité corporelle Maîtrise de phrasés privilégiant l'engagement des jambes, en lien avec des dynamiques diversifiées de déplacement	1/2 pliés et grands pliés Relevés dans toutes les positions Dégagés (devant, côté, derrière) : - avec accent - avec coordination des bras et/ou de la tête Ronds de jambe : - par 1/4, par 1/2, entiers - en parallèle et en dehors (jambe libre)

	Maîtrise de l'engagement global du corps en relation avec les qualités d'intention données dans les mouvements de jambes Capacité à exécuter des élévations de jambes de toute nature, à pied plat, sur 1/4 et 1/2 pointe, dans des amplitudes maximales, selon les possibilités de l'élève	- en dehors et en dedans (sens) - au sol, en l'air (jambe libre allongée ou attitude) - sur jambe de terre allongée et pliée - dans différentes dynamiques (battement « roundhouse »…) - avec changement(s) d'orientation - avec changement de niveau de la jambe libre : fankick Retirés et figure 4 Développés, raccourcis, fondus : - devant, côté et derrière - à la mi-hauteur, à la hauteur et plus - avec changement d'orientation Attitude (devant, côté et derrière) et arabesque : - en dehors et en parallèle (jambe libre) - sur jambe de terre allongée et pliée, en dehors et en parallèle - avec engagement du dos (flexion, extension, inclinaison, torsion) Battements : - sur jambe de terre allongée et pliée, en dehors et en parallèle - jambe libre allongée ou attitude, en dehors et en parallèle - pied pointé ou flex - devant, côté et derrière - petits, à la demi-hauteur - grands, à la hauteur et grande hauteur - tendus ou développés et dans différentes dynamiques (flick, flick kick) - sur place, en déplacement Battements fouettés : - à demi-hauteur et à la hauteur - sur jambe de terre allongée et pliée - à terre et en sautant - par 1/4 et 1/2 tour (changement d'orientation) Battements cloche ou balancés : - devant, côté et derrière Grandes fentes : - 4éme - 2nde, avec mains au sol ; travail d'étirement Promenades : - par 1/4, 1/2, 3/4, tour entier - en dehors et en dedans (sens) - avec jambe libre : retirée, attitude (toutes positions), en arabesque - avec changement de niveau
Coordination haut/bas du corps Amplitude et mobilité dans le travail des bras	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement des bras avec : - variations dans les dynamiques - variations dans les qualités (suspendu, fluide, incisif, relâché…), en relation avec des verbes d'action (lancer, jeter, caresser, percer …) - intentions expressives diversifiées	Positions des bras : - les 5 positions classiques (et dérivées) - les 8 postions identifiées jazz Formes des mains : - mains jazz, flex, longues, « naturelles », poings fermés … Segmentation : bras, avant-bras, main Ports de bras conjoints ou pas avec une mobilité du buste : spirale de bras (figure 4 et 8) Plus généralement, pour les bras et les mains : - toutes formes, lignes droites, courbes, brisées, exploitées dans toutes les dynamiques et les stylistiques
Appuis combinés Marches Pas de base et de liaison	Capacité à exécuter les différentes marches et pas de liaison dans une plus grande complexité : rythmique, plus grande rapidité, association de mouvements du buste, du bassin, de la tête et des bras, dans l'axe vertical ou hors de l'axe	Toutes marches et courses Pas de base : - step, touch, chassé, pas chassé (sauté et plié dans le sol), pivot, tous les pas de bourrée, toutes les triplettes, kick, flick, ball change, tous les contre-temps, twist, slide, drag, hipfall, mess around… - pas issus des danses de société : mambo, samba, cha cha cha, Suzy Q, Texas T, jazz, square, charleston, shimmy, Harlem shuffle
Girations Rotations Tours	Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement de la rotation, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) Capacité à exécuter les tours en plus grand nombre (exemple : 3 tours pirouette, 2 tours attitude …)	Step turn step Three step turn Chug turn Touch turn Cork screw turn Pivot turn (paddle turn)

	Capacité à exécuter des tours : - avec changement de forme (de la jambe libre, du dos, des bras…) - avec engagement du dos, en décalé (par le buste ou le bassin) par rapport à l'axe vertical - en sautant - avec ou sans spot - avec spot placé n'importe où dans l'espace (notamment au sol, au plafond) Capacité à intégrer un travail de tours dans un enchaînement technique complexe	Détourné Enveloppé Assemblé soutenu en tournant Déboulés - sur tendu et plié - en parallèle et en dehors Tour pirouette : - par 1/4, 1/2, 3/4 , entier, double et plus - en dehors et en dedans - jambe de terre tendue ou pliée - jambe libre en parallèle et en dehors, pied à la cheville et au genou - pris de 2 pieds, en posé relevé, en piqué Tour 6ème : - simple, double et plus - en dehors et en dedans - sur jambes allongées et pliées - sur pieds à plats, 1/4 pointe et 1/2 pointe Pencil turn/tour crayon : - simple, double et plus - en dehors et en dedans Compass turn/tour compas : - simple, double et plus Tour 4ème : - simple, double et plus - en dehors et en dedans - sur jambe de terre allongée et pliée - avec changement de niveau Barrel turn : - simple et double Tour attitude : - simple et double - devant, côté et derrière, en dehors et en parallèle (jambe libre) - en dehors et en dedans (sens) - sur jambe de terre allongée et pliée Tour arabesque : - simple et double - en dehors et en dedans (sens) - sur jambe de terre allongée et pliée Tour : à genoux, en tilt, en pitch, en latéral, en lay out Tours fouettés
Sauts	Outre la maîtrise des 5 types de sauts fondamentaux : Phrasés impliquant ou privilégiant l'engagement dans le saut, avec variations dynamiques, intentions corporelles diversifiées (suspendu, fluide, incisif, relâché…) Capacité à exécuter des sauts dans des amplitudes plus grandes Capacité à intégrer un travail de sauts dans un enchaînement technique complexe Contrôle des changements d'orientation dans les sauts (sauts fouettés, sauts en tournant) Capacité à exécuter des sauts avec le buste hors de l'axe vertical	Outre les possibilités d'exécution déjà nommées au 2nd cycle : - avec le buste hors de l'axe vertical - avec le buste en mouvement Soubresauts : - dans toutes les positions de pieds - avec changement d'orientation Changements de pieds Échappés sautés Sissonnes : - en descendant, en remontant, sur le côté - avec changement d'orientation Assemblés : - avec changement d'orientation - en tournant Temps levés : - 4ème devant, seconde, arabesque - fouetté Ballonnés Jetés : - petits, grands (tendus et développés) - suivis - en descendant, en remontant, sur le côté (à la seconde) - avec changement d'orientation, de direction - en tournant - posé-coupé-jeté en tournant enchaîné avec une roulade au sol Saut de chat Chassés et pas chassés : - en descendant, en remontant, sur le côté - en tournant - avec changement d'orientation Ballottés (côté, en parallèle)

		Hitch kick/temps de flèche - avec 1/2 tour en dedans (cf. West Side Story) Saut de basque Jump over the leg (toutes amplitudes) Barrel jump (toutes amplitudes) - suivis Tour en l'air : - simple et double (pour les garcons) - fini au sol (à genou, couché …) Coffee grinder Saut écart seconde (Russian jump) Grand jeté ciseau (en cloche ou en retiré) Bison leap (en jeté) Bison jump (en sissonne) Posé-coupé-fouetté en sautant Parapluie (devant et derrière)
Travail hors de la ligne centrale de gravité	Capacité à intégrer un mouvement hors de l'axe central de gravité dans un enchaînement technique complexe : Exemple : tilt enchaîné par une arabesque en planche, tour en tilt…	Travail dans des amplitudes moyennes et grandes et sur tous les tempi et toutes les dynamiques, à pied plat, sur 1/2 pointe, en relevé ou en piqué Hinge : - debout sur 1 et 2 appuis - à genoux Tilt : - en battement tendu et en développé Latéral ou latéral T (ou low lateral et high lateral T) (Horton) Lay out 4ème devant : - sur jambe de terre pliée - fini en cambré - entraînant un déséquilibre avant Lay out arabesque : - sur jambe de terre allongée et pliée Lay out 2nde Drops : - avant et côté - sur 1 et 2 appuis - en relâchement et en projection - avec arrêt en bas ou avec rebond - sur jambes pliées et allongées - initiés par le sommet du crâne, le buste, le bassin sur jambes pliées Pitch Pitch fouetté
Travail au sol	Capacité à intégrer un travail de chute dans un enchaînement technique complexe Exemple : tours pirouettes enchaînés avec une chute arrivée en 4ème…	Descentes au sol : - en roulade sur les fesses, sur le dos - en spirale - en hinge (arrivée sur les genoux, sur une main, sur l'épaule) - en 4ème au sol (passage sur le coup de pied avant) - en 3ème (Horton) - en jazz split - en écart 4ème et 2nde Chutes : - hipfall - en avant sur les mains (depuis la position à genoux et debout) - en roulade arrière - en hinge, arrivée sur les genoux, en arrière sur l'épaule - chute Graham - arrivée à genoux avec passage sur les coups de pieds - précédées par un saut ou un tour Mouvements au sol : - équilibres fessiers - équilibres sur un bas de jambe - bascule arrière avec montée en chandelle - roulade arrière complète - tours sur les fesses - coffee grinder - jeté en appui sur une main - pont arrière - remontée en cambré de la position couchée à la position assise - remontée en cambré ou en hinge de la position assise à la position debout (bassin moteur du mouvement)

Qualité du mouvement	Capacité à contrôler et moduler divers degrés de tonicité afin de transformer l'état corporel, dans la recherche d'une expressivité vivante et adaptée au propos artistique de la séquence dansée, et d'une versatilité propre à la danse jazz Capacité à moduler le tonus musculaire afin de trouver une disponibilité, une décontraction, qui permettent : - la grande vélocité - les ruptures (rythmiques, dynamiques, spatiales …) propres à la danse jazz - une mobilité corporelle indispensable à l'expression de l'état « cool » du swing Disponibilité du corps à l'interprétation d'écritures chorégraphiques diversifiées (depuis le répertoire jusqu'à la création) Habileté dans l'engagement corporel global en relation avec l'intention expressive recherchée	Dynamiques du mouvement : - impact, impulse, balancé, mouvement continu Qualités de mouvement : - lié, saccadé, lourd, léger, suspendu, fluide, en résistance, relâché, projeté… Lisibilité du mouvement : - initiation du mouvement (partie motrice du corps) - trajet du mouvement - terminaison du mouvement - relais (ou non) avec le mouvement suivant Contrastes, nuances et ruptures dans les qualités de mouvement
2- Temps - musicalité		
Durées Rythme Phrasé	Par une écoute sensible et attentive de la musique, capacité à être dans une écoute globale, ou à identifier un phrasé musical rythmique et/ou mélodique Capacité à s'appuyer sur la musique pour enrichir son expressivité corporelle Capacité à gérer le rapport entre la musique et le mouvement selon divers types de relations : pléonasme, dialogue, indépendance … Capacité à intérioriser une pulsation régulière Capacité à coordonner temps et contretemps Capacité à mémoriser une phrase rythmique, la chanter, la « frapper » (patting), la traduire en mouvement Capacité à passer du binaire au ternaire (et inversement), du binaire au swing (et inversement) dans une même phrase Capacité à transformer une phrase rythmiquement Capacité à adapter une phrase sur une autre mesure musicale que celle initialement prévue Liaison dans sa danse de la musicalité et de l'expressivité corporelle, avec une attention particulière accordée à la rythmicité Capacité à identifier avec discernement des stylistiques musicales variées et à y répondre corporellement	Pulsation Tempo Crescendo et decrescendo Silence Rythmes : - binaires - ternaires - swing Contretemps et syncope Mesures : - à 2, 3 4, 5, 6 et 7 temps Phrasé : - rythmique - mélodique Phrasé : - corporel - musical - chorégraphique Différentes façons d'entrer en dialogue avec la musique (dans sa globalité ou en privilégiant une ligne instrumentale) : maintenir, moduler, suspendre, break (avec ou sans changement de tempo), résonner, accélérer, ralentir, suivre, appel/réponse … Blues, gospel, swing, spiritual, musiques latines (brésilienne, afro-cubaine…), musique africaine, comédie musicale, funk, soul, rap, jazz fusion, rhythm'n blues…
3- Espace		
	Conscience et organisation de l'espace corporel et mise en liaison avec le déploiement et la projection de la danse Intégration corporelle du sens de l'orientation du corps dans l'espace et de la précision des directions données au mouvement Maîtrise de l'amplitude d'un mouvement, de la plus réduite à la plus large possible, en relation avec sa dynamique propre Dans le rapport à l'espace, modulation des intentions corporelles dans la prise d'élan Modulation de la perception de son propre espace corporel Perception et jeu avec différentes natures d'espace Capacité à reproduire une phrase en changeant l'orientation de référence (public) Capacité à modifier à l'intérieur d'une phrase les orientations, directions et niveaux, fixés initialement Capacité à identifier et rendre lisibles dans sa danse les initiations de mouvements Interprétation personnalisée dans la relation à l'espace et à la musicalité	Orientation(s) du corps - changements d'orientation, en statique et dans le déplacement Chemin corporel : - initiation du mouvement - trajet - terminaison du mouvement et relais (ou non) avec le suivant Amplitude du mouvement Chemin spatial : - rectiligne - courbe - directions, changements de direction Niveaux : - travail dans des niveaux différents - changements de niveaux Déplacements types : avancer, reculer, descendre, remonter, se déplacer latéralement, en diagonale, en manège… Figures caractéristiques de déplacement (carré, rectangle, cercle…) Perception : - de son espace corporel : expansion, compression, lignes, volumes, corps « articulé », corps « fluide » ; segmenté ; globalisé… - de différentes natures d'espaces : proche, lointain, relationnel, orienté, périphérique, linéaire, fragmenté, frontal, multidirectionnel…

4. Travail chorégraphique complémentaire		
		Danses africaines, danses folkloriques, claquettes, street dance, salsa, danse orientale, danses de société…
5. Interprétation		
Interprétation Personnalisation de l'expression	Affirmation de la singularité de la personnalité dans l'expressivité corporelle Capacité à s'appuyer sur l'imaginaire dans l'action de danser Plaisir à danser et à défendre un parti pris chorégraphique, sous le regard du public Capacité à dialoguer avec le professeur ou le chorégraphe, durant le temps de création ou de transmission, au sujet de la chorégraphie, de la dimension expressive, de l'interprétation… Capacité à conduire une interprétation, une caractérisation de personnage	
6- Créativité		
Implication du danseur dans le processus pédagogique et artistique	Connaissance et expérience de l'improvisation Capacité à suivre des règles, consignes, motifs ou éléments de langage référencé pour mener une improvisation cohérente durant une séquence structurée Capacité à proposer, utiliser spontanément, des principes d'improvisation en l'absence d'indications préalables Capacité à improviser en tant que soliste et/ou dans le contexte d'un groupe, en studio et sur scène Capacité à s'appuyer sur la musique ou le silence, sur un espace défini, avec ou sans accessoire ou objet scénographique Connaissance de fragments de répertoire (solo et/ou extraits de danses d'ensemble) et capacité à "s'appuyer" sur ceux-ci pour mener une improvisation ou un travail de composition Capacité à intégrer les éléments constitutifs d'un style défini, dans l'exécution d'une danse	
7. Présence/autonomie.		
Affirmation de soi Relation avec autrui Auto-évaluation	Écoute, échange et dialogue avec les autres dans le cadre des séances en studio ou lors de représentations Appropriation personnelle et rapide (dans la mesure du possible) des observations qui sont faites en retour (professeur, etc.) Capacité à s'auto-corriger et s'auto-évaluer Développement dans la pratique de la danse d'un esprit de travail convaincant et d'une autonomie suffisante, dans la perspective d'une professionnalisation	

Annexe 5 - Modules complémentaires obligatoires

A - Formation musicale du danseur

Conception

La formation musicale s'élabore autour de l'écoute musicale et doit être reliée fondamentalement à la participation corporelle du danseur et à la rencontre avec les œuvres. Les diverses analyses s'appuient sur des œuvres de référence, en lien ou non avec la culture chorégraphique. Les connaissances solfégiques sont elles-mêmes reliées à un engagement corporel le plus global possible (analyse dansée, chant, rythmes corporels). Le programme peut être mis en œuvre en concertation entre les professeurs de formation musicale du danseur (FMD) et les professeurs de danse.

I - Programme

I-1.1. Culture musicale

Celle-ci est reliée aux faits chorégraphiques marquants, du Moyen Âge au 20e siècle inclus, sous l'éclairage des époques, des styles, des formes. Au moins deux œuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doivent faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Analyse auditive : caractère expressif ; repérage à l'oreille des pulsations au temps, à la mesure, des subdivisions ternaires ou binaires, repérage des carrures musicales ; repérage des changements de tempo et du rubato.

Analyse des instruments et des timbres : familles d'instruments ; caractères des sons concrets, et électroniques.

Repérage à l'écoute, mémorisation et transposition corporelle des phrasés et des thèmes mélodiques et rythmiques.

Connaissance et repérage à l'écoute des formes musicales simples, et traduction corporelle d'un court extrait musical en prenant en compte son style, son rythme et ses dynamiques. Connaissance et reconnaissance auditive des rythmes caractéristiques des formes de danses les plus courantes.

I-1.2.Connaissances solfégiques et pratiques élémentaires

Rythmes simples : lecture, reproduction et invention par la voix, divers modes de frappe corporelle, (ou instruments à percussion) - mesures, caractères binaire ou ternaire - anacrouse - syncope - contretemps.

Termes et signes musicaux les plus employés et leur signification : dynamiques (piano, crescendo, forte…), tempi, caractères, reprise, point d'orgue…

Reconnaissance du phrasé d'une partition.

I-1.3. Accès à la partition

Capacité à se repérer sur une partition et à en comprendre l'organisation et le déroulement.

II - Évaluation

Les connaissances sont évaluées trimestriellement lors d'épreuves orales de contrôle.

1 - Écoute et analyse écrite, sous forme de questionnaire : trois diffusions d'une œuvre non inscrite au programme, entrecoupées de 5 minutes de réflexion, permettent à l'élève de repérer un certain nombre d'éléments caractéristiques, antérieurement étudiés à partir des œuvres abordées en classe.

L' extrait musical est d'une durée de deux à trois minutes. 10 questions concernant : l'œuvre musicale : a) son contexte historique et artistique ; b) ses caractéristiques musicologiques (composition globale, instrumentation, style, aspects mélodique et rythmique, dynamiques) ; c) les liens éventuels avec l'art chorégraphique : danses, genres, personnalités artistiques, compagnies de ballet…

2 - Écoute et traduction corporelle : Chaque élève se présente individuellement. L'extrait musical de l'œuvre support de l'épreuve précédente est diffusé deux fois, à une minute d'intervalle. Dès la deuxième diffusion, le candidat propose sa traduction corporelle. Cette évaluation est menée conjointement par le professeur responsable de la formation musicale du danseur et un professeur de danse.

3 - Lecture rythmique et notions musicales élémentaires : l'élève tire au sort un sujet qui comprend un texte à lire, alternant binaire et ternaire (30" environ). La lecture est faite en déplacement, sur onomatopées, avec percussion corporelle ou instrumentale et matérialisation de la pulsation. Cette épreuve est complétée de questions orales ou écrites portant sur des notions de théorie musicale élémentaire, pouvant prendre appui sur une partition.

III - Notation

La première et la troisième épreuves sont corrigées par le professeur de formation musicale du danseur et la deuxième épreuve est évaluée conjointement par le professeur de FMD et le coordinateur des études chorégraphiques ou son représentant.

La note globale sur 20 est constituée comme suit :

1 - Écoute et analyse écrite : note sur 7

2 - Interprétation dansée : note sur 6

3 - Lecture rythmique : note sur 7 (lecture binaire : 2 points ; lecture ternaire : 2 points ; questions : 3 points.

La note finale correspond à la somme de ces notes.

B - Culture chorégraphique

Conception

La culture chorégraphique participe de la connaissance que tout élève danseur doit pouvoir acquérir afin de dépasser la stricte vision de sa pratique. Elle favorise l'esprit d'ouverture et la conscience que la danse s'inscrit dans une histoire qui lui est propre, tout en étant reliée à celle des autres arts. Elle permet de développer la capacité d'analyse de l'activité chorégraphique : œuvres, mouvements artistiques, pratiques, cadres de représentation… Les acquisitions concernent les grandes étapes historiques de l'évolution chorégraphique et sont reliées à la vie artistique actuelle. L'enseignement est dispensé à partir de textes théoriques (livrets, etc.), d'une iconographie variée et de sources audiovisuelles ou sonores. Dans la mesure du possible, afin de créer les liens entre outils théoriques et pratiques, l'étude des œuvres est enrichie d'une approche par la pratique dansée et par des déplacements aux spectacles, chaque fois que la programmation locale le permet.

I - Programme

I-1. Enjeux :

- Le champ d'étude est défini comme tel : la danse occidentale comme art de création, impliquant la rencontre entre ses différentes fonctions : esthétiques, politiques, sociales et de représentation.

- La chronologie est fondée sur les transformations esthétiques de cet art replacé dans son contexte historique et social. Elle prend en compte également la persistance temporelle des genres et des formes de danse.

- Le programme est établi à partir des corrélations nécessaires entre époques, courants et genres. Celles-ci sont illustrées par des œuvres et/ou des personnalités.

I-2. Le programme :

Cf. tableau page suivante

Chronologie problématisée*

	Histoire sociale et politique	Courants de pensée	Esthétiques	Image du corps	Spectacles chorégraphiques
XVIe XVIIe siècles	• Monarchie Aristocratie	• Humanisme • Académisme (France)	• Influence de l'Antiquité, de l'Italie • Chrétien/profane • Classique/Baroque	• Corps à l'image du divin (Léonard de Vinci) • Corps mécanique (Descartes : animal machine)	• Ballet de cour • Tragédie lyrique, comédie-ballet • Mécénat, profession-nalisation, institutions.
XVIIIe siècle	• Monarchie Aristocratie • Révolution française	• Lumières • Rousseauisme • Morale naturelle • Pré-romantisme	• Les esthétiques se confondent avec les courants	• Corps automate (Vaucanson) • Sensibilité, expressivité (Diderot)	• Opéra-ballet • Ballet-pantomime
XIXe siècle	• Succession de régimes politiques : - Empire - Monarchie - République	• Romantisme • Socialisme • Capitalisme • Révolution industrielle • Positivisme	• Romantisme • Réalisme • Symbolisme • Naturalisme	• Féminin/masculin	• Divertissement • Ballet-pantomime • (anacréontique, romantique, pétersbourgeois…) • Minstrel show • Séparation des techniques de danses sociale et spectaculaire. • Culture afro-américaine : pas de notion d'œuvre mais diffusion dans des genres composites
XXe siècle	• Conflits mondiaux • Fin du colonialisme • Remise en cause des ségrégations raciales • Rupture entre le monde soviétique et le monde de l'ouest	• Psychanalyse • Matérialisme • Communisme • Capitalisme • Tiers-mondisme • Individualisme • Remise en cause de la psychanalyse • Relativisme • Globalisation	• Dada • Surréalisme • Expressionnisme • Absurde • Abstraction/figuration • Déconstruction	• Désacralisation du corps • Réhabilitation du corps biologique • Déculpabilisation de la sexualité • Corps machine, corps objet (taylorisme, Bauhaus…) • Rejet de la norme physique • Corps virtuel	• Ballet narratif et non narratif (entrent dans ces catégories les œuvres appartenant aux divers courants, du classique au jazz) • Le répertoire (sa constitution et sa composition) • L'extravaganza • Le vaudeville • La revue • La comédie musicale (théâtre et cinéma) • La création liée aux nouvelles technologies • Solo • Event • Happening • Performance

NB :

- Deux critères esthétiques concernent la totalité des époques : l'exotisme et l'inspiration antique.
- De même pour la problématique de la notation de la danse et du mouvement.

*Cette chronologie n'est pas exhaustive, elle est donnée à titre de cadre de travail.

II - Évaluation

II-1. Les connaissances fondamentales en culture chorégraphique :

Ces connaissances sont évaluées semestriellement lors d'une épreuve orale.

L'élève choisit un sujet parmi trois qui lui sont présentés. Chaque sujet est constitué de quatre documents iconographiques ou textes (extrait de livret, de texte théorique, de critique, vidéo…). L'élève doit être capable de les identifier, de les situer dans le temps et de les relier par une problématique simple.

Temps de préparation : 15 minutes

Durée de l'exposé oral de l'élève : 15 minutes

II-2. Le dossier personnel :

L'élève élabore un dossier personnel n'excédant pas dix pages, hors iconographie, à partir d'un sujet de son choix (période, style particulier, œuvre de référence, spectacle vu durant l'année…). À la fin du cycle d'enseignement professionnel initial, ce dossier fait l'objet d'une présentation orale et d'un entretien au cours duquel les responsables de l'unité de valeur de culture chorégraphique posent des questions portant sur le contenu du dossier, les choix iconographiques opérés, les sources, et la démarche de l'élève. Lors de l'épreuve, l'élève a la possibilité de lier le geste à la parole, par de brefs ajouts en information, faisant l'objet d'illustrations corporelles ou dansées.

Durée de la présentation orale : 10 minutes

Les temps d'appuis au discours faisant l'objet de brèves illustrations corporelles, n'excédant pas deux minutes, sont du libre choix de l'élève.

Durée de l'entretien : 10 minutes

III - Notation

Après chaque épreuve semestrielle et à la suite de la soutenance du dossier personnel, les responsables de l'unité de valeur de culture chorégraphique délibèrent avant de noter l'élève.

III-1. Épreuve semestrielle centrée sur les connaissances fondamentales :

III-1.1. Connaissances globales sur le thème du sujet (5 points)

III-1.2. Connaissances ponctuelles sur les documents (10 points)

III-1.3. Capacité à établir des relations entre les documents (5 points)

III-2. Dossier personnel et soutenance :

1) Dossier écrit : 10 points

2) Présentation orale et entretien : 10 points

La note de l'évaluation continue correspond à la somme de ces notes.

C - Anatomie - Physiologie

Conception

L'anatomie-physiologie est enseignée en studio de danse, afin de faciliter le transfert des connaissances théoriques à la pratique du mouvement. Elle amène le danseur à s'ouvrir à une conscience affinée de sa structure corporelle, en explorant et en détaillant plus particulièrement les mobilités articulaires et les fonctions musculaires dans les différents plans de l'espace. Chaque séance de travail est un atelier où exploration, observation, compréhension, intégration fonctionnelle et perceptive stimulent l'apprentissage actif et engagé des élèves. Tous les supports permettant de structurer la représentation du corps anatomique sont envisageables : squelette, planches anatomiques ou iconographiques choisies, tableau et feutres de couleur, supports audiovisuels analogiques ou numériques…

I - Programme

I-1. Anatomie fonctionnelle

Les plans de mouvements,

Le rôle du squelette, des muscles, des ligaments, des fascias,

Les différents types de contraction musculaire : concentrique, excentrique, statique,

Les unités fonctionnelles :

- la colonne vertébrale,
- l'organisation de la tête sur le cou,
- la cage thoracique et la respiration,
- la colonne lombaire et les abdominaux,
- la ceinture pelvienne,
- la ceinture scapulaire,
- la coxo-fémorale,
- le genou,
- la tibio-tarsienne,
- le pied,
- le bras et la main.

I-2. Notions de physiologie

- les organes de l'équilibre,
- le sens kinesthésique et la proprioception,
- le tonus musculaire, postural, de mouvement,
- le mécanisme cardio-pulmonaire et l'adaptation à l'effort appliqué à la danse,
- le regard et la vision,
- les muscles toniques et phasiques,
- notions de nutrition.

II - Évaluation

Ces connaissances sont évaluées en contrôle continu au minimum en milieu et en fin de cursus.

Épreuves écrites et orales : un sujet est proposé ou tiré au sort, parmi ceux qui auront été abordés. Chaque sujet comporte un thème en anatomie et une question de physiologie. En anatomie, les épreuves font l'objet d'un traitement théorique avec démonstration sur le squelette et sur l'élève.

III - Notation

La note globale sur 20 est constituée comme suit :

- connaissances anatomiques : note sur 15
- connaissances physiologiques : note sur 5

La note de l'évaluation continue correspond à la somme de ces notes.

Annexe 6 - Modules facultatifs

A - Improvisation

Conception

L'improvisation ouvre un champ d'exploration qui est un complément indispensable de celui de la technique. Elle permet à l'élève de découvrir sa singularité corporelle. Elle l'aide à prendre conscience de lui-même, des autres, de l'espace et du temps. L'atelier d'improvisation est le lieu de stimulation de l'imaginaire. Cet atelier donne à l'élève la possibilité de faire des choix et, par là même, d'affirmer son autonomie au travers du plaisir de danser par l'ouverture de tout un champ de possibles. L'improvisation est aussi un espace de partage et d'échanges, un temps de regard qui va permettre à l'élève de poser les fondements de ses qualités d'interprète.

I - Programme

I-1. Enjeux :

L'improvisation individuelle :

- la recherche de matériaux corporels et gestuels,
- l'exploration de qualités d'intention dans le mouvement dansé,
- la mise en jeu d'une réflexion rapide au regard d'un sujet,
- l'aptitude à poser un questionnement à partir d'un sujet et de faire un choix instantané.

L'improvisation collective :

- se situer face à une proposition, tout en prenant en compte l'autre, les autres,
- avoir une conscience globale du temps et de l'espace partagé avec les autres,
- être à l'écoute et réactif.

I-2. Éléments de méthodologie concernant la structuration d'une séance d'improvisation :

1 - définir un sujet d'investigation,

2 - rechercher différentes voies d'exploration du sujet,

3 - entrer en questionnement à partir du sujet : le vocabulaire qui s'y rapporte, les expressions, les images, les représentations…,

4 - mettre en correspondance, créer des passerelles, opérer des transpositions, « matérialiser » le sujet en termes de situations, d'actions corporelles…,

5 - définir, énoncer des propositions d'improvisation,

6 - en fonction des réponses aux propositions : affiner, faire des choix, changer, moduler…,

7 - réserver un temps de discussion sur ce qui s'est passé lors de la séance de travail.

II - Évaluation

En contrôle continu :

Une fiche d'évaluation sert d'appui au professeur responsable du module afin de permettre un regard méthodologique sur les temps d'improvisation. La régularité de l'évaluation lui permet d'établir la note de contrôle continu à partir des fiches constituées. Celles-ci sont au minimum de trois (une par trimestre).

(Fiche page suivante)

Fiche d'évaluation d'une improvisation (modèle)
Processus d'improvisation 1- Comment l'élève a-t-il posé son questionnement par rapport au sujet ? 2- S'est-il approprié le sujet ? 3- Comment y a-t-il répondu ? 4- Quels moyens a-t-il employés ? 5- Quels choix a-t-il engagés ? 6- L'élève s'y est-il tenu ?
Comportement de l'improvisateur 1- Disponibilité-adaptation 2- Musicalité 3- Rapport à la musique 4- Relation à l'espace 5- Écoute et relation à l'autre 6- Sensibilité-imaginaire 7- Prise de risque

B - Composition

Conception

La composition permet d'apprendre à structurer et à organiser le temps, l'espace et le mouvement à travers l'expérimentation et l'observation. Elle rend lisible le thème choisi, par la structure visuelle, auditive et/ou kinesthésique, à travers les matériaux mis en jeu. L'atelier de composition est un outil proposé à l'élève pour comprendre et pratiquer ce qui est à l'œuvre dans les créations chorégraphiques, qu'elles soient actuelles ou qu'elle appartiennent à l'histoire de la danse. C'est un moyen d'ouverture à soi-même et aux autres et l'outil privilégié pour le développement de son inventivité.

I - Programme

I-1. Enjeux :

- questionner un sujet de composition,
- trouver des solutions pour y répondre par une construction,
- construire une représentation de la danse en tant qu'objet placé sous le regard d'un public,
- définir la place assignée au spectateur, le rapport engagé avec lui,
- définir le type de danse à produire pour atteindre un objectif particulier.

I-2. Les éléments de méthodologie concernant la structuration d'une séance de composition :

- définir un sujet,
- rechercher les différentes voies d'accès au sujet (exemple : définir l'espace ; construire le temps ; développer les aspects émotionnels ; comprendre l'imaginaire suscité par le sujet…),
- faire des choix,
- définir le(s) contenu(s),
- construire une première ébauche,
- en fonction des compositions proposées par les élèves, affiner les différents paramètres constitutifs de la composition,
- réserver un temps de discussion sur ce qui s'est passé lors de la séance de travail.

II - Évaluation

Elle se déroule sous forme d'un contrôle continu.

Une fiche d'évaluation sert d'appui au professeur responsable du module afin de permettre un regard méthodologique sur le travail de composition. La régularité de l'évaluation lui permet d'établir la note de contrôle continu à partir des fiches constituées. Celles-ci sont trois au minimum (une par trimestre).

(Fiche page suivante)

Fiche d'évaluation d'une composition (modèle)
Processus de composition 1- Comment l'élève a-t-il défini le sujet ? 2- Comment s'est-il organisé pour aborder le sujet ? 3- Comment a-t-il mis en œuvre ses choix ? 4- Quelle a été sa capacité à concevoir la musicalité de l'espace ? 5- L'élève a-t-il concrétisé son projet ?
Comportement du chorégraphe 1- Implication et engagement 2- Écoute et relation à l'autre, aux autres 3- Capacité à se remettre en question 4- Capacité de l'élève à prendre distance, à questionner 5- Prise de risque

C - Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé

Conception

L'« analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé » (AFCMD) apporte à l'élève des connaissances qui facilitent le travail de coordination, et prévient la pathologie par le développement de sa conscience corporelle. Elle lui permet d'ouvrir sa perception de spectateur et d'interprète aux différents paramètres qui entrent en jeu dans la lecture du mouvement dansé. L'AFCMD, parce qu'elle relie l'élève danseur à son propre imaginaire, lui permet également d'appréhender de façon plus cohérente les œuvres qu'il rencontre et pratique au cours de sa formation.

I - Programme

I-1. Organisation posturale :

- relation avec la gravité
- rapport des masses (tête/cage thoracique/bassin)
- dynamique des inter-masses (lordoses)
- modulation tonique
- systèmes d'équilibration

I-2. La dynamique des déplacements :

- propulsion
- gestion de la vitesse
- accélération/décélération
- amorti

I-3. La mise en jeu des coordinations dans les acquisitions techniques :

- plié/relevé
- port de tête
- l'en-dehors
- coordination bras/jambes
- mobilité de la colonne vertébrale

I-4. Échauffement - renforcement musculaire - souplesse

Ces quatre thèmes sont développés en mouvement pour affiner, à partir d'un travail kinesthésique, une intégration qualitative des composantes techniques.

II - Évaluation

En contrôle continu :

II-1. Travail personnel sur un sujet choisi parmi des propositions de l'enseignant

II-2. En fin de cursus, présentation du travail personnel incluant une partie orale et une application dansée

III - Notation

La note globale sur 20 est constituée comme suit :

Travail personnel écrit : 6

Capacité à observer : 6

Exposé oral d'un travail personnel et d'application dansée : 8

Le travail personnel et la capacité à observer sont notés par l'enseignant en AFCMD.

Lors de l'exposé oral et de l'application dansée, outre l'enseignant en AFCMD, un professeur de danse est également présent.

D - Notation du mouvement

Conception

La notation du mouvement participe d'une approche diversifiée de la pratique et de la connaissance de la danse, afin d'apporter à l'élève les moyens de son autonomie. Elle favorise et développe le sens de l'observation, de la perception kinesthésique et de l'écoute rythmique et musicale. L'enseignement de la notation apporte à l'élève des éléments essentiels pour construire sa capacité à lire, comprendre, analyser et écrire succinctement le mouvement. Les ateliers de notation du mouvement et de lecture de partition ont pour principe de lier constamment pratique et théorie.

I - Programme

I-1. Informations sur l'histoire des systèmes de notation

I-2. Les principes de base du système de notation étudié

I-3. Étude et compréhension du système de notation choisi par l'établissement

La direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles se réserve la possibilité, en tant que de besoin, d'inscrire un complément de contenu spécifique concernant un système de notation différent de ceux qui sont ici décrits, au regard de la pertinence de son enseignement au sein des établissements français).

I-3.1. Notation Laban

La notation Laban permet la transcription de tout mouvement du corps humain par des signes abstraits. Elles s'appuie sur des données universelles : la verticalité, la symétrie du corps et le déplacement du poids du corps. Le système Laban permet de noter le déroulement du mouvement dans sa progression. Ainsi, chaque mouvement est décomposé en ses éléments fondamentaux : l'espace occupé, le temps imparti, la partie du corps mobilisée et l'énergie déployée. Ces éléments recomposés constituent un mouvement ou ensemble de mouvements précis pouvant être investis librement par l'interprète.

- Analyse, écriture et lecture des mouvements simples du corps humain
- Les éléments constitutifs du mouvement
- Le déplacement dynamique du poids du corps avec ses changements d'orientation et les sauts
- Les mouvements dynamiques des membres
- Les mouvements du dos et de la tête
- L'amplitude des mouvements et des déplacements du poids du corps
- Les relations et contacts
- Le déséquilibre et le sol
- Notions de mouvements de groupe

I-3.2. Notation Benesh

La notation Benesh a pour objectif de figurer le schéma corporel dans l'espace, tout en reproduisant la trajectoire du mouvement dans le temps :

- Orientation et parcours, relation au sol, couché, à la renverse, notions de groupes (espace)
- Poids du corps : équilibre, déséquilibre et transferts
- Segments (tête, thorax et bassin)
- Tracé des membres dans l'espace (bras et jambes)
- Locomotions (marches, sauts, glissés)
- Pulsation, rythme et dynamique (temps et qualité)

I-3.3. Notation Conté

Le système Conté recherche l'aisance dans le maniement des fondamentaux et de leurs composantes :

- Espace : appuis ; directions ; fléchissements ; contacts ; orientation ; rotations
- Temps : pulsation ; tempo ; division du temps ; valeurs de notes ; rythmes et métriques divers ; modes rythmiques…
- Intensité de force ou nuance : de « très relâché », *PPPP* à « très contracté », *FFFF*
- De « très court », *cc* à « très grand », *ggg*
- Accentuation : mouvements liés ; brefs ; lancés ; frappés ; retardés…

Deux cahiers de variations progressives présentent un ensemble de coordinations types mettant en jeu tous ces éléments dans des styles diver.

Le travail d'analyse s'effectue à travers la « technique générale », parallèlement à la notation qu'elle justifie.

I-4. Mises en situation pratiques

- Notation d'un mouvement ou d'un enchaînement de mouvements imaginés ou observés
- Lecture d'un mouvement ou d'un enchaînement de mouvements notés pour :
    - repérer des logiques d'écriture,
    - analyser la structure d'un enchaînement,
    - s'inspirer d'une proposition pour composer.

II - Évaluation

En contrôle continu :

II-1. L'ensemble des travaux de notation réalisés par l'élève durant l'apprentissage fait l'objet d'appréciations écrites de l'enseignant. Une note sur 10 est donnée au terme de la formation.

II-2. L'exécution individuelle ou collective d'une variation ou extrait d'œuvre apprise à partir d'une partition chorégraphique fait l'objet d'une épreuve concluant la formation. Celle-ci est notée sur 10.

Les notes de contrôle continu et d'évaluation pratique sont additionnées pour obtenir une seule note sur 20.

E - Notation Feuillet et danse baroque

Conception

L'accès au répertoire de la danse baroque par l'apprentissage de la notation Feuillet permet, en partant de l'écriture du mouvement, d'aborder cette culture de façon plus autonome. L'élève mis en relation avec un premier système d'analyse du mouvement peut appréhender de manière concrète la relation à l'espace, au corps et au temps. L'étude de ce répertoire lui permet d'enrichir sa danse par une relation fine à la musicalité et à la perception de l'espace, et de comprendre comment l'axe vertical, élément fondamental de la danse occidentale classique, s'est construit. Avec l'aide de son propre système de notation, l'apprentissage de la danse baroque permet de faire la distinction entre la composition d'une œuvre et son interprétation. Il donne accès à une écriture chorégraphique très élaborée.

I - Programme

I-1. Le contexte historique :

Apprentissage de l'écriture Feuillet en relation avec les éléments constitutifs du mouvement :

- Notion de transfert du poids du corps et notion de geste
- Relation à l'espace du corps et à l'espace extérieur (notion de trace)
- Parcours droit et courbe

- Relation à la musique
- Espace créé par la relation des danseurs entre eux
- Contact

Étude du répertoire des danses du XVIIe et du XVIIIe siècles :

- Construction d'un corps dissocié dans sa relation haut/bas, et centré
- Dissociation des segments (bras, avant-bras, main, jambe, bas de jambe, pied) et équilibrage de la souplesse des trois articulations (hanche, genou, cheville, poignet, coude, épaule)
- Relation horizontale des trois volumes (bassin, cage thoracique, tête) permettant la construction de la verticalité
- Compréhension de la dynamique du mouvement dans sa relation aux phrasés chorégraphiques et musicaux
- Intégration de la notion de chute comme une respiration moteur du mouvement.

I-2. Composition chorégraphique :

- Exercices de composition associés à cet univers artistique

I-3. Liens avec les autres répertoires :

- Exemples pour le classique et le néoclassique : St-Léon, Petipa, Balanchine, Lifar...
- Exemples pour le contemporain : Child, Humphrey, Cunningham, Brown...

II - Évaluation

En contrôle continu :

L'ensemble des travaux réalisés par l'élève durant l'apprentissage fait l'objet d'appréciations écrites de l'enseignant. Elles portent sur sa capacité à :

- danser les extraits d'œuvres ou les danses de ce répertoire : 5 points
- opérer un déchiffrage : 5 points
- exposer oralement le contenu d'une danse en apportant des éléments d'analyse et de composition et un point de vue personnel quant à l'interprétation : 5 points
- entreprendre un travail de composition personnelle en relation avec la notation Feuillet : 5 points

Annexe 7 - Barème de notation du diplôme national d'orientation professionnelle de danse

NOTE	APPRÉCIATION
$x < 8$	Objectifs non atteints, des lacunes à combler
$8 \leq x < 11$	Niveau de travail et de prestations à encourager
$11 \leq x < 13$	Niveau correspondant aux exigences
$13 \leq x < 16$	Bon niveau
$16 \leq x$	Excellent niveau

Annexes 1 à 4 de l'arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle d'art dramatique (arrêté publié au *J.O n° 68* du 21 mars 2007).

Annexe 1 - Référentiel du cycle d'enseignement professionnel initial d'art dramatique

durée du cycle : 2 ans
volume horaire hebdomadaire : 16 heures au minimum

L'enseignement dans le cycle d'enseignement professionnel initial s'organise à partir de quatre enjeux principaux :

• poursuivre l'entraînement corporel et vocal par une pratique régulière :
- de la danse,
- des techniques vocales (voix parlée, voix chantée) ;

• privilégier le travail d'interprétation, dans sa triple acception :
- capacité à concrétiser une présence sur le plateau,
- capacité à partager cette présence, sur scèe, avec des partenaires,
- capacité à toucher chaque spectateur dans son imagination, sa sensibilité et son intelligence, à travers l'adresse au public ;

• approfondir la culture théâtrale par :
- une approche de la dramaturgie, de la scénographie, de la mise en scène et, plus généralement, de l'évolution des formes théâtrales et des courants esthétiques,
- une information sur les réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur théâtral et les métiers du théâtre ;

• renforcer l'acquisition ou la maîtrise d'outils par la pratique régulière :
- d'ateliers d'écriture,
- d'au moins un des modes et techniques abordés en 2 second cycle,
- d'au moins une des disciplines abordées en 2 second cycle.

En outre, le cycle d'enseignement professionnel initial appelle un programme exigeant construit autour :
- d'un approfondissement des acquis ;
- d'un programme d'ateliers réguliers menés par des intervenants extérieurs ;
- d'un perfectionnement en techniques vocales et chorégraphiques (de l'ordre de deux heures par semaine pour chaque discipline) ;
- du tutorat de projets personnels et collectifs d'élèves.

Annexe 2 - Barème d'évaluation*

Note	Appréciation
1	Objectifs non atteints, prestation non convaincante, travail insuffisant
2	Des qualités et certains acquis, mais niveau restant en deçà des exigences
3	Niveau, travail, prestation moyens, dans un respect au minimum des exigences
4	Niveau, travail, prestation satisfaisant à l'ensemble des exigences
5	Niveau, travail et prestation excellents

*Remarque : ce barème d'évaluation est commun à l'évaluation continue et à l'évaluation terminale

Annexe 3 - Référentiel de l'évaluation continue

L'évaluation continue procède de :

1 - l'auto-évaluation conduite par chaque élève ;

2 - l'évaluation conduite par l'équipe pédagogique.

1 - L'auto-évaluation

L'auto-évaluation trouve sa traduction formelle dans la tenue par l'élève d'un livret (un « journal de bord ») où sont consignés notamment ses travaux, ses activités artistiques et culturelles, ses souhaits d'orientation post-cursus et sa propre appréciation du déroulement et des contenus de son apprentissage.

Elle est alimentée par sa relation avec le « collège pédagogique », constitué de personnalités artistiques et culturelles proches de la classe, assurant un regard extérieur. Il est régulièrement invité et consulté notamment sur des propositions et des présentations de travaux en cours.

2 - L'évaluation conduite par l'équipe pédagogique

Cette évaluation se traduit par une appréciation des enseignants et intervenants occasionnels selon une fréquence au minimum semestrielle. Ces appréciations sont consignées dans le dossier de l'élève et portent sur les points suivants :

- assiduité, régularité du travail ;
- relation aux autres, participation au travail collectif ;
- acquisitions de savoir et de savoir-faire, au plan des techniques (à commencer par les fondamentaux : voix, corps dans l'espace) ;
- capacité à progresser ;
- implication dans les activités de la classe et de l'établissement.

Annexe 4 - Référentiel de l'évaluation terminale

I - Travail dirigé (scènes, parcours libre, travail collectif)

Repérer chez l'élève :

- l'intelligence du texte, la présence ;
- l'écoute et la disponibilité au service de la justesse de l'échange ;
- les savoirs techniques (voix et corps dans l'espace).

II - Projet personnel

Le candidat est évalué sur :

- la pertinence de son choix ;
- la justesse et la lisibilité de son implication personnelle dans le projet ;
- sa capacité à tenir un propos, à défendre un parti-pris et des enjeux, à conduire une progression et à établir une cohérence d'ensemble ;
- l'adéquation entre les objectifs du projet et la maîtrise des moyens réunis pour sa réalisation.

III - Entretien

Le candidat est évalué sur :

- sa capacité à porter un regard critique et prospectif sur son parcours en cycle d'enseignement professionnel initial ;
- la formalisation de son projet et sa capacité à en expliciter le contenu ;
- sa capacité à évaluer la réalisation de son projet personnel.

Bulletin Officiel

Coupon d'abonnement (1)

Nom, prénom : ……
(ou service destinataire)

Adresse complète : .....

Adresse de livraison (si différente) : .....

Téléphone : .....

Profession (2) : .....

Nombre d'abonnements souhaités : ..... x 50 = €..... pour l'année.....

Date et signature (3).

(1) A retourner au ministère de la culture et de la communication, D A G, Centre de documentation juridique et administrative, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1. Le règlement établi à l'ordre du régisseur d'avances et de recettes du ministère de la culture et de la communication est à envoyer au ministère de la culture et de la communication, D A G, Bureau du fonctionnement des services, **Madame Christine Sosson**, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1.
(2) S'il y a lieu, pour les particuliers.
(3) Pour les services, nom et qualités du souscripteur et griffe de l'établissement.